



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente de l'agriculture, des pêcheries,  
de l'énergie et des ressources naturelles**

**Le vendredi 17 mai 2013 — Vol. 43 N° 18**

Interpellation : Le fiasco de la gouvernance péquiste  
en matière de ressources naturelles

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

**Commission permanente de l'agriculture, des pêcheries,  
de l'énergie et des ressources naturelles**

**Le vendredi 17 mai 2013 — Vol. 43 N° 18**

**Table des matières**

Exposé du sujet M. Pierre Paradis	1
Réponse de la ministre Mme Martine Ouellet	4
Argumentation	6
Conclusions	18
Mme Martine Ouellet	18
M. Pierre Paradis	20

**Autres intervenants**

M. Pierre Reid, président suppléant

M. Scott McKay  
M. Luc Trudel  
M. Jean D'Amour  
M. Ghislain Bolduc  
M. François Bonnardel



Le vendredi 17 mai 2013 — Vol. 43 N° 18

**Interpellation : Le fiasco de la gouvernance  
péquistes en matière de ressources naturelles**

*(Dix heures)*

**Le Président (M. Reid) :** À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir fermer la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation du député de Brome-Missisquoi à la ministre des Ressources naturelles sur le sujet suivant : Le fiasco de la gouvernance péquistes en matière de ressources naturelles.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

**La Secrétaire :** Oui, M. le Président. M. Morin (Côte-du-Sud) est remplacé par M. Bolduc (Mégantic) et M. Martel (Nicolet-Bécancour), par M. Bonnardel (Granby).

**Le Président (M. Reid) :** Merci. Je vous rappelle brièvement le déroulement de l'interpellation. Dans un premier temps, l'interpellateur, M. le député de Brome-Missisquoi, aura un temps de parole de 10 minutes, suivi de Mme la ministre pour également 10 minutes. Par la suite, des périodes de cinq minutes seront allouées selon la séquence suivante : d'abord, un député de l'opposition officielle, ensuite, la ministre, puis un député du groupe formant le gouvernement. Donc, trois périodes de cinq minutes pour faire un bloc de 15 minutes, et on reproduira par la suite ce bloc de 15 minutes.

Je comprends qu'il y a une entente à l'effet — et je veux vérifier avec vous — que le député du deuxième groupe d'opposition, le député de Granby, interviendra lors de la troisième série d'interventions. On est d'accord avec ça? 20 minutes avant midi, j'accorderai 10 minutes de conclusion à Mme la ministre et un temps de réplique égal à M. le député de Brome-Missisquoi. Enfin, je vous rappelle que le débat ne peut, à moins d'un consentement, dépasser 12 heures, ce qui va dans les temps parce qu'on a commencé à 10 heures.

Alors, sur ce, M. le député de Brome-Missisquoi, vous avez la parole pour 10 minutes.

**Exposé du sujet**

**M. Pierre Paradis**

**M. Paradis :** Oui, M. le Président, je vous remercie. Je vous salue, ainsi que le personnel de la table, saluer Mme la ministre, les gens qui l'accompagnent, les collègues de l'Assemblée nationale, saluer particulièrement mes deux collègues, le député de Rivière-du-Loup—Témiscouata, le député de Mégantic-Compton. Vous me permettez, M. le Président, de souhaiter un joyeux anniversaire à notre collègue de Jeanne-Mance, qui oeuvre à... qui vaque à d'autres occupations ce matin, mais qui célèbre son anniversaire, et on oublie souvent de le souligner dans cette enceinte.

Je vous rappelle brièvement que nous sommes honorés d'avoir la présence de la ministre ce matin parce qu'à la dernière occasion où il y a eu une interpellation sur les ressources naturelles Mme la ministre nous a fait faux bond. Et la présidence, à l'époque...

**Une voix :** ...M. le Président.

**Le Président (M. Reid) :** Oui, pardon?

**Une voix :** ...

**Le Président (M. Reid) :** Oui, M. le député, avec toute l'expérience que vous avez, vous savez qu'on ne peut pas souligner l'absence, même dans une interpellation précédente.

**M. Paradis :** Bien, faux bond, si ça ne va pas, je vais le retirer, M. le Président.

**Le Président (M. Reid) :** Oui, ça serait préférable.

**M. Paradis :** Je sais qu'elle a un agenda, là, occupé, là. Tous les journaux, ce matin, là, titraient qu'elle avait des rencontres à d'autres niveaux. Mais la présidence avait quand même insisté qu'il fallait, dans son agenda, prioriser les travaux de l'Assemblée nationale. Et je la remercie d'être ici et d'avoir respecté cette décision présidentielle.

Le titre comme tel de l'interpellation, M. le Président, vous l'avez bien résumé : Le fiasco de la gouvernance péquistes en matière de ressources naturelles. Certains pourraient être tentés de suggérer qu'il s'agit d'un titre inventé par l'opposition officielle, ou quelque opposition, etc. Je vois mon bon ami le député de Repentigny qui hoche du bonnet. Ce

n'est pas le cas. Malheureusement pour lui, c'est un constat éditorial. Un constat éditorial qui est... Je l'invite, là, à s'abonner à *La Presse*. Le 8 mai 2013, le titre, c'est *Le fiasco*, sous la plume d'Alain Dubuc. Je vais vous en faire quelques citations pour vous épargner le coût de l'abonnement : «Après avoir promis avec fanfare de doubler les redevances, le gouvernement Marois a accouché d'une réforme de la fiscalité minière vraiment plus modeste.

«[...]D'autant plus que cette aventure de la fiscalité minière est probablement le pire fiasco qu'ait connu ce gouvernement, qui laissera des cicatrices tant politiques qu'économiques.» Nous reviendrons au cours du débat sur ces cicatrices. «Au plan politique, Mme Marois — excusez, M. le Président, Mme la première ministre — se retrouve à trahir un autre de ses principaux engagements électoraux.

«[...]Les éléments...» Excusez. «Le problème...

**Une voix :** M. le Président.

**Le Président (M. Reid) :** Oui.

**M. McKay :** 35. «Trahir»...

**Le Président (M. Reid) :** Trahir un engagement...

**M. McKay :** ...je ne sais pas, il me semble, c'est des propos qui ne sont pas très dignes...

**Le Président (M. Reid) :** Écoutez.

**M. McKay :** ...d'un parlementaire aguerrri comme le député de Brome-Missisquoi.

**Le Président (M. Reid) :** Non, les questions de règlement ne sont pas prises sur le temps, votre temps, M. le député. Écoutez, c'est...

**Une voix :** ...

**Le Président (M. Reid) :** Je pense, c'est un terme... en tout cas, il faut faire attention, M. le député.

**M. Paradis :** Oui, oui. Je suis aussi prudent que l'éditorialiste de *La Presse*, M. le Président, qui m'inspire.

**M. Trudel :** Par contre, M. le Président...

**Le Président (M. Reid) :** Oui?

**M. Trudel :** ...*La Presse* n'est pas soumis au même règlement que nous, à l'Assemblée nationale. Et on ne peut pas faire dire par d'autres ce qu'on ne devrait pas dire ici, à la Chambre, là. Le règlement est bien clair là-dessus, ainsi que la jurisprudence.

**Le Président (M. Reid) :** Oui. Je pense qu'il y a eu plusieurs interventions de président. Oui?

**M. Paradis :** ...avec le député de Saint-Maurice, je n'ai rien fait dire à l'éditorialiste, il s'est inspiré lui-même.

**Le Président (M. Reid) :** Mais en fait il faut faire attention de ne pas utiliser des mots qui ne sont pas permis ici parce qu'ils sont écrits dans un journal ou dans un titre. Merci.

**M. Paradis :** ...commis, je les retire, si je n'en ai pas commis, je les maintiens.

**Le Président (M. Reid) :** D'accord.

**M. Paradis :** «Le problème, c'est que nous ne sommes pas dans un colloque universitaire, mais dans la vraie vie...»

**Le Président (M. Reid) :** On va arrêter le temps encore. Excusez. Oui?

**M. McKay :** Je pense que le député a employé un langage qui est irrespectueux envers l'Assemblée en parlant de trahison. Je pense que de trahison, c'est quand même une accusation qui est grave. Et je lui demanderais de retirer son propos.

**Le Président (M. Reid) :** Je pense qu'il l'a fait indirectement, M. le député. Et puis on va continuer en étant prudents, M. le député de Brome-Missisquoi, s'il vous plaît, si on veut avancer.

**M. Paradis :** Je continue à citer un éditorialiste reconnu, qui connaît bien le sens des mots qu'il utilise et qui n'accepterait pas qu'ils soient déformés par le gouvernement. Je cite Alain Dubuc : «Le problème, c'est que nous ne sommes pas dans un colloque universitaire, mais dans la vraie vie, avec de vrais projets, dans de vraies régions.

«La réforme est tellement compliquée qu'il n'y a pas vraiment moyen de savoir combien ça rapportera. On n'a pas non plus la moindre idée de son impact sur l'industrie minière, que l'on frappe d'une hausse d'impôt en période de crise. [...] il ne faut pas oublier le contexte : un gouvernement qui a été agressif envers cette industrie [...] qui lui impose toujours une ministre franchement hostile...» M. le Président, le lendemain, c'est *Le Devoir* qui titrait, dans *Le Devoir économique, Redevances minières — Le Québec perd au change* : «Le gouvernement [de la première ministre] a tellement reculé que son régime est devenu moins intéressant que celui des libéraux...»

C'est la situation, M. le Président, dans laquelle on se retrouve. Ce constat de fiasco — je peux vous référer au *Larousse* : échec total — est d'autant plus brutal et décevant qu'il y a à peine huit mois la nouvelle ministre était perçue comme une étoile montante de la politique québécoise. Que s'est-il donc passé que pour, en si peu de temps, elle devienne une étoile filante responsable de la pire crise gouvernementale?

Les effets sont catastrophiques pour les travailleurs, catastrophiques pour les régions, catastrophiques pour l'économie. L'attitude méprisante de la ministre à l'endroit de l'industrie minière, des régions et des communautés autochtones a brisé l'élan du Plan Nord. Ça a débuté par l'annulation des grands projets d'infrastructure. On se souviendra tous qu'une des premières annonces de désinvestissement est venue du CN. Le CN était cautionné ou financé dans cette opération, en large partie, par la Caisse de dépôt et de placement du Québec, le bas de laine des Québécois et des Québécoises. Une autre infrastructure majeure, le gazoduc qui devait conduire jusqu'à Sept-Îles... Les minières comme telles ne viennent pas si on n'a pas l'infrastructure. Quand l'infrastructure n'est pas là, on a des abandons de projets, puis on renonce à des projets. C'est ce qui s'est passé, M. le Président.

Les analystes économiques, tous partis politiques ou toutes couleurs politiques confondues — et parfois ils n'en ont pas — ont évalué à un minimum de 700 millions les pertes en investissements. Ils ont calculé qu'il y avait à peu près 30 000 emplois qui avaient été perdus depuis décembre 2012. Et même l'ami de la ministre des Ressources naturelles, le ministre des Finances, a dû réévaluer ses prévisions de croissance économique, qu'il avait établies à 1,5 %, pour les ramener à 1,3 %.

Il y avait un reportage cette semaine à Radio-Canada. Vous aviez, dans la région de l'Abitibi, un jeune homme qui avait foi dans le Plan Nord puis qui faisait le tour des entreprises, pour se faire répondre, à chaque place : Bien, vous savez, on n'est pas en mode embauche, on est en mode licenciement. Avec le gouvernement qu'on a, on ne peut pas aller en mode embauche. Puis c'était triste de voir ce jeune-là. Ça, c'est la dimension humaine des actions et des inactions du gouvernement d'en face.

Mais, c'est bien beau de dire que ça n'a pas fonctionné, que c'est un fiasco, mais, si on ne veut pas répéter ces erreurs-là, il faut quand même tenter d'identifier les causes du problème. Moi, je vais vous en soumettre trois, puis je pense que, dans le débat, vous pourrez en ajouter si j'en ai oublié.

• (10 h 10) •

Moi, je pense que ça a commencé avec le budget. Dans le budget du ministre des Finances, la ministre, au lieu de défendre son ministère, au lieu de défendre les travailleurs, au lieu de défendre les régions, au lieu de défendre cet outil de développement économique qu'est le ministère des Ressources naturelles, elle s'est écrasée devant le ministre des Finances. La baisse de son budget : 115 millions, 114,9, là, pour être exact, pour ne pas me faire reprendre. 22,1 %. Aucun autre ministère à vocation économique n'a connu une baisse aussi drastique et aussi importante. Elle n'a pas défendu son ministère. C'est le premier problème.

La deuxième cause de ce fiasco, c'est une ministre qui, avec ses qualités et ses défauts, a un mode de travail qui fait en sorte qu'elle travaille en solo et qu'elle s'isole, qu'elle crée le vide autour d'elle. Ce n'est pas l'opposition officielle ni le député de Brome-Missisquoi qui l'affirme, là. Ça faisait à peine trois mois et demi qu'elle était en poste que *Le Journal de Québec* titrait : *Le cabinet de la ministre des Ressources naturelles se vide*. Je pourrais citer également le journal *Les Affaires* du 2 février, sous la plume de l'éditorialiste Jean-Paul Gagné : «[La ministre des Ressources naturelles] semble faire le vide autour d'elle. Patrick Déry, le sous-ministre qui lui avait été affecté, a déguerpi vers des cieux plus intéressants, le Conseil exécutif du gouvernement, où il travaille avec Jean St-Gelais, secrétaire général du gouvernement, qui relève directement de la première ministre. Denis Hardy, qui avait pris la direction du cabinet de Martine...» de... excusez, de la ministre...

**Le Président (M. Reid)** : Oui, un instant s'il vous plaît. Je vais interrompre...

**Une voix** : ...

**Le Président (M. Reid)** : Oui.

**M. McKay** : Article 35, vous savez que le député ne peut pas attaquer la conduite d'un député. S'il veut attaquer la conduite de notre collègue, il devra utiliser les façons, la recette qui est dans notre règlement, c'est-à-dire de faire une motion qui met en question sa conduite.

Alors, j'apprécierais, si vous pouviez le ramener à l'ordre, qu'il parle... s'il n'a rien d'autre à parler que de la conduite de notre collègue, bien, à ce moment-là, il a peut-être à trouver un autre sujet, là.

**Le Président (M. Reid)** : M. le député, votre point est fait sur la question de règlement. Moi, je n'ai pas vu d'attaque à la conduite d'un député. Alors, nous allons continuer. M. le député de Brome-Missisquoi.

**M. McKay** : ...

**Le Président (M. Reid) :** Mais on ne peut pas interpréter pour dire qu'il y a des interprétations. Moi, je regarde et j'écoute ce qui est dit, et, honnêtement, je n'ai pas vu ce que vous voyez là. Si c'était le cas, j'interviendrais tout de suite. M. le député de Brome-Missisquoi.

**M. Paradis :** Je citais Jean-Paul Gagné, qui est éditorialiste au journal *Les Affaires* : «Denis Hardy, qui avait pris la direction du cabinet de [la ministre des Ressources naturelles], a aussi quitté son poste. Il en est de même pour l'attachée [de presse] Laurie Comtois[...].

«Pour certains observateurs, le passage de Patrick Déry au Conseil exécutif s'accompagne d'un transfert de l'autorité de la politique minière à la première ministre. On se rappellera que [Mme] Marois [avait] déjà remis à sa place sa ministre militante à quelques reprises : une fois pour la contredire sur une déclaration selon laquelle l'exploration [des] gaz de schiste ne serait jamais sécuritaire, et une autre fois pour préciser que le dossier des redevances minières [devrait] être étudié plus à fond et que, s'il devait y avoir une telle politique, celle-ci serait vraisemblablement appliquée minerais par minerais.» Je veux simplement rappeler la citation.

Donc, le deuxième problème qu'on vit, c'est du travail en solo. La troisième cause de ce fiasco découle, M. le Président, je vous le soumets respectueusement, des prises de position idéologiques, et certains ont été qualifiés d'extrémistes, qui sont issues de la doctrine SPQ Libre, qui a amené la première ministre à retirer à la ministre actuelle des dossiers majeurs.

**Le Président (M. Reid) :** Monsieur...

**M. Paradis :** Pardon?

**Le Président (M. Reid) :** Il vous reste 10 secondes.

**M. Paradis :** Non, mais je m'excuse, M. le Président, là, vous ne calculez pas le temps comme tel, là, des questions de règlement qui ont été interrompues. Si vous m'enlevez ça, il me reste à peu près quatre minutes.

**Le Président (M. Reid) :** ...chronomètre, M. le député, pendant la période de questions... de règlement.

**M. Paradis :** Bon, elle lui a enlevé le dossier du pipeline, lui a enlevé le dossier des redevances. Elle a nommé Pierre Karl Péladeau à la tête d'Hydro-Québec. Je ne suis pas certain qu'il parle à une ancienne employée d'Hydro-Québec plutôt que de parler à la première ministre...

**Le Président (M. Reid) :** M. le député, je me dois de vous interrompre, vous allez pouvoir continuer dans le prochain bloc.

**M. Paradis :** ...ça permettra à la ministre d'ajouter d'autres causes au fiasco.

**Le Président (M. Reid) :** Alors, nous allons passer maintenant la parole à la ministre. Vous avez 10 minutes à votre tour.

#### Réponse de la ministre

#### Mme Martine Ouellet

**Mme Ouellet :** Oui. Merci, M. le Président. Je suis bien heureuse de venir aujourd'hui parler des ressources naturelles. Les ressources naturelles, c'est tellement important au Québec, et il y a tellement une volonté de l'ensemble des citoyens que les ressources naturelles soient exploitées de façon responsable. Ça veut dire quoi, de façon responsable? Ça veut dire dans le respect de l'environnement et dans le respect des communautés, donc en dialogue avec les communautés. Et aussi, qu'est-ce que ça veut dire? Ça veut dire des retombées économiques pour un enrichissement collectif.

Et c'est dans cette optique-là que le gouvernement du Parti québécois veut faire de l'exploitation des ressources naturelles au Québec un succès, un succès collectif, et ça, c'est une approche qui est complètement différente de l'ancien régime libéral, qui n'avait pas du tout cet objectif-là.

Donc, les ressources naturelles, c'est quoi, au Québec? Les ressources naturelles, on parle de 41 %, lorsqu'on parle de l'énergie, des mines, de la forêt, 41 % des exportations du Québec. On parle de plus de 150 000 emplois au Québec. C'est vraiment un développement économique important, un développement économique structurant, un développement économique dans plusieurs régions du Québec lorsqu'on parle de la forêt, lorsqu'on parle des mines, tous les projets énergétiques.

Et je crois que le nouveau gouvernement du Parti québécois a eu tout un ménage à faire, tout un ménage à faire en arrivant. Parce que l'ancien régime libéral, sa recette, c'était la recette du fiasco des gaz de schiste. Le fiasco, c'est l'ancien régime libéral qui l'a réalisé et qui a créé une non-confiance dans l'ensemble de la population concernant l'exploitation des ressources naturelles, parce qu'il se jetait tête baissée, sans écouter la population, n'importe comment, dans l'exploitation des ressources naturelles, sans aucun cadre, il n'a même pas mis en place les différents cadres nécessaires pour l'exploitation des ressources naturelles.

Et moi, je peux vous dire, M. le Président, que, malgré le «spin» libéral, malgré qu'ils voudraient, par pure petite partisanerie, dresser un portrait...

**Le Président (M. Reid) :** ...Mme la ministre.

**Mme Ouellet :** ... — je vais être très prudente — dresser un portrait très sombre de la situation, ce n'est pas ça qui se passe. Les projets miniers étaient là il y a plusieurs années, en étude de faisabilité, et continuent à être en place.

Je peux vous citer un article d'hier, site de Radio-Canada : *8 000 nouveaux travailleurs d'ici 2021* : «Le comité sectoriel de main-d'oeuvre de l'industrie minière prévoit la création de 19 nouvelles mines au Nord-du-Québec, [et] sur la Côte-Nord, et en Abitibi au cours des prochaines années.

«Cette augmentation de la production générera 8 000 nouveaux emplois, dont 2 000 opérateurs d'équipement lourd, 1 000 opérateurs en traitement de minerai, 900 journaliers, autant de mécaniciens, et plus de 600 techniciens miniers et foreurs.»

M. le Président, les projets se continuent. Effectivement, les projets miniers sont liés beaucoup au prix des métaux et au contexte mondial. Mais, malgré le contexte mondial, actuellement, qui est en restructuration, les projets au Québec se poursuivent.

Et, malgré les yeux fermés du Parti libéral, je ne vais vous citer que quelques projets, M. le Président. 22 avril, *La Presse*, Donner-Xstrata, qui ouvre une nouvelle mine, Bracemac-McLeod, pour laquelle j'ai signé les permis d'exploitation, permet d'employer 250 personnes, un investissement de 160 millions. Et c'est vraiment l'exemple d'un genre de projet que le gouvernement du Parti québécois souhaite soutenir, un projet où il y aura de la transformation au Québec. Donc, le zinc sera transformé, sera extrait de la mine à Matagami, Bracemac-McLeod, mais sera transformé chez CEZinc à Valleyfield. Et le cuivre, lui, sera transformé à la Fonderie Horne de Rouyn-Noranda et à l'Affinerie CCR de Montréal.

Voilà le type de projet intéressant avec de la transformation au Québec. Toute une vision différente, complètement, de l'ancien régime libéral, qui, à travers Serge Simard... le Parti libéral disait que transformer au Québec allait appauvrir le Québec. Nous, nous croyons exactement le contraire, que transformer au Québec va permettre la création d'emplois structurants; la transformation crée de trois à quatre fois plus d'emplois que la simple extraction.

• (10 h 20) •

Un autre projet comme ça, très intéressant, où il y a de la transformation qui est possible, c'est le projet de lithium. Donc, un projet de lithium, M. le Président, qui a été annoncé sous notre gouvernement, avec une nouvelle mine qui est entrée en exploitation au mois de janvier et avec un projet d'usine pilote à Valleyfield. Le lithium sera donc extrait des mines au Québec pour ensuite être transformé, une première transformation à l'usine de Valleyfield. L'extrant de l'usine de Valleyfield peut être utilisé par une usine de Candiac, qui s'appelle Phostech, qui fabrique le matériau qui rentre dans la composition des batteries électriques, et on pourrait même... On a déjà une usine de fabrication de batteries au Québec, on pourrait en avoir d'autres. Et on pourrait même fabriquer les batteries électriques à partir du lithium du Québec et, M. le Président, installer les batteries électriques, faire de l'assemblage des composantes électriques dans des véhicules électriques au Québec ou des véhicules électriques collectifs fabriqués au Québec, M. le Président. Voilà une vision d'avenir d'électrification des transports qui s'appuie sur le développement minier. Voilà la vision que nous voulons apporter, au Parti québécois.

D'autres projets, M. le Président, qui se poursuivent : donc, vous avez Xstrata toujours qui annonce une nouvelle installation à sa Fonderie Horne, à Rouyn-Noranda, pour récupérer le cuivre et les métaux précieux dans les déchets électroniques et électriques. Sa capacité de traitement va passer de 50 000 à 150 000 tonnes par année et un investissement de 150 millions... et va investir 450 millions d'ici 2018. Un autre projet, M. le Président : Ressources d'Arianne, qui a fait un partenariat pour la formation de la main-d'oeuvre — parce que l'ancien régime libéral n'avait pas pensé à ça, lui, la formation de la main-d'oeuvre — donc fait un partenariat pour la formation de la main-d'oeuvre pour l'exploitation de sa mine.

6 avril, M. le Président, *Les Affaires* : *Ultime phase de rodage pour Nunavik Nickel*, pour le nickel surtout et le cuivre, et avec un démarrage sous peu du projet. 22 mars : *La mine de fer Century annonce des résultats positifs sur l'évaluation économique de son projet de fer Duncan Lake*. Durée de la mine prévue : 20 ans, M. le Président. Et, comme ça, des projets qui se poursuivent, il y en a plusieurs. Et ces projets se poursuivent à cause du prix des métaux. Effectivement, dans le prix des métaux, il peut y avoir des variations, et, dans ces variations-là, il y aura des choix des entreprises.

Mais vous pouvez être certains que la volonté du gouvernement du Parti québécois, c'est d'instaurer, pour les entreprises, une stabilité économique, une stabilité sociale, ce que n'a pas du tout fait l'ancien gouvernement. L'ancien gouvernement a fait exactement le contraire, a créé des crises sociales. Ça, c'était son expertise, la création de crises sociales et la division des citoyens et des citoyennes du Québec. Et donc nous, nous voulons créer une stabilité sociale avec des mécanismes de dialogues avec les communautés, et je déposerai ces différents mécanismes là dans la prochaine Loi sur les mines dans les prochains jours.

Nous voulons aussi créer une stabilité environnementale, et, M. le Président, l'ensemble des minières est déjà rendu là, la plupart ont ces bonnes pratiques-là, au niveau de la garantie financière pour les mines pour s'assurer qu'il n'y ait plus de sites miniers orphelins. J'ai annoncé le dépôt d'un règlement et ça sera également inclus dans la prochaine Loi sur les mines. Mais déjà des minières comme Osisko, des minières comme Tata Steel, des minières comme Mine Arnaud ont pris ces pratiques-là et les appliquent de façon volontaire. Donc, nous voulons faire de ces bonnes pratiques là... les étendre à l'ensemble des minières, M. le Président. Et je crois qu'il est important... et les minières sont rendues là, sont d'accord et elles le savent, que c'est nécessaire au succès de leurs projets.

Ensuite, il n'y a pas juste le secteur des mines, nous aurons l'occasion de revenir sur le secteur de la forêt. Nous avons mis en place la première charte québécoise du bois pour avoir plus de construction en bois au Québec. Nous savons que ça touche tout le développement économique.

Et nous allons revenir aussi sur le secteur de l'énergie, le secteur de l'énergie qui a d'ailleurs été aussi un vrai fiasco par l'ancien régime libéral, avec la centrale nucléaire Gentilly, alors qu'il le savait très bien que la centrale n'était pas économique. Nous avons eu le courage et nous avons pris une décision responsable, une sage décision, de procéder à la fermeture de la centrale avec des économies importantes pour l'ensemble des Québécois et des Québécoises.

Et nous sommes conscients de l'impact que cela peut avoir dans la région. Et c'est pour cela que nous avons mis en place un fonds de diversification économique de 200 millions de dollars. Mais le 200 millions, c'est juste le levier qui va permettre d'aller chercher des investissements privés pour près de 1 milliard de dollars, ce qui fait 1,2 milliard de dollars d'investissements que nous prévoyons pour la région pour créer des nouveaux emplois dans cette région-là dans des domaines d'avenir, M. le Président.

Et nous aurons l'occasion aussi de reparler des projets d'éolien. Nous souhaitons maintenir la filière de l'éolien, parce que c'est une excellente complémentarité avec l'hydroélectricité. Et nous souhaitons soutenir le secteur manufacturier, qui sont des emplois, particulièrement dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, mais aussi dans tout le Québec, plusieurs emplois structurants. Et nous voulons aller plus loin, faire venir au Québec la fabrication des composantes stratégiques, M. le Président. Voilà la vision d'avenir d'un gouvernement du Parti québécois, une vision de développement responsable de nos ressources naturelles.

### Argumentation

**Le Président (M. Reid) :** Merci. Merci, Mme la ministre. Nous allons commencer maintenant un bloc de 15 minutes. Et je vais commencer par passer la parole pour cinq minutes au député de Rivière-du-Loup—Témiscouata.

**M. D'Amour :** Alors, merci beaucoup, M. le Président. À mon tour de saluer mes collègues présents ici à cette interpellation ce matin. J'aimerais dans un premier temps en ajouter à ce que précisait tout à l'heure mon estimé collègue de Brome-Missisquoi quant aux révélations entourant le fiasco des ressources naturelles. J'ai ici quelques titres qui parlent assez clairement et qui définissent très bien la situation. *Industrie minière — L'incertitude fait mal* : «Le milieu économique de l'Abitibi-Témiscamingue [qui] est très inquiet pour l'avenir du domaine minier.» *La région durement touchée par l'effet* — j'appellerai l'effet du gouvernement, parce que je ne peux ici nommer la première ministre. *Le nouveau Plan Nord irrite les autochtones*. Mon collègue en a parlé tantôt de ce titre dans *Le Devoir*, les *Redevances minières — Le Québec perd au change*. Et il est quand même particulièrement intéressant d'entendre de la bouche de la ministre, qui parle d'enrichissement collectif, elle qui fait partie d'un gouvernement qui a assisté passivement, là, à la perte de 30 000 emplois au Québec en février et en mars dernier... On a perdu 30 000 emplois.

Et vous me permettez de revenir un peu sur les dernières années, M. le Président. Au cours des deux dernières années, on a entendu à plusieurs reprises l'actuelle ministre des Ressources naturelles, la députée de Vachon, nous dire à quel point elle connaissait ça, elle, toute la question des redevances, à quel point elle avait la solution magique avec sa pensée magique d'enrichir les Québécois, alors qu'on sait très bien ce qu'il s'est produit, au cours des dernières semaines, un spectacle de désolation. Malgré des engagements clairs de la dernière campagne électorale de l'ordre de 400 millions de dollars de redevances supplémentaires au Québec, ce que nous a annoncé non pas la députée de Vachon, mais le ministre des Finances, c'est 56 millions de redevances supplémentaires, pas en 2013, pas en 2014, en 2015. Il faudra voir ce qu'il va rester de ces redevances envisagées ou projetées de 56 millions en 2015 dans la mesure où le fiasco nous amène à révéler des projets qui ont été soit abandonnés, interrompus ou reportés.

On pense entre autres à Rio Tinto, Fer et Titane, un projet annulé, 400 millions de dollars. Cliffs, Mine du lac Bloom, projet d'expansion reporté, fermeture de Cliffs au niveau d'une usine de bouletage. Le chemin de fer, mon collègue en a parlé tantôt, le Canadien National, un investissement de 200 millions de dollars, c'était l'objet d'une première page dans le journal *Le Devoir* il y a quelques semaines, projet tout simplement abandonné. Fermeture mine Kiena. Projet en suspens, gazoduc de 450 kilomètres.

On peut bien se promener avec des lunettes roses, là, mais la réalité, suite aux gestes posés ou non par le gouvernement, ce sont des pertes d'emploi. On a eu l'occasion de se rendre en Abitibi ces derniers temps, il y a à peu près un mois, un mois et demi; c'est la désolation en Abitibi. Sur les 10 000 emplois miniers, il y en avait 2 500 déjà perdus ou en voie de l'être. C'est de l'économie, ça, à l'envers, M. le Président. Et c'est à ce point, là, que les députés de l'Abitibi, les députés du Parti québécois, dans leurs discours, ne nomment même plus la ministre, c'est à ce point grave. C'est la même situation dans le Saguenay—Lac-Saint-Jean. Puis, dans le nord, on n'en parle même pas. Eux, les députés, sont carrément silencieux et muets quant à la situation.

La ministre nous parle, depuis maintenant plus de huit mois, d'un prochain projet de loi sur les mines, elle, encore une fois, qui, au cours des deux dernières années, possédait toutes les solutions. Comment se fait-il que nous, l'opposition, avons été en mesure, dès novembre dernier, de déposer en cette Chambre le projet de loi n° 197, 116 articles? Nous sommes l'opposition officielle, avec des moyens plus limités que le gouvernement, on a réussi à le faire. Et vous savez quoi, M. le Président? On parle de transformation à l'intérieur de ce projet de loi. Est-ce que la ministre a eu l'occasion de le parcourir, de le lire? Va-t-elle au moins s'en inspirer? On parle de développement harmonieux du secteur minier au Québec, on parle de création d'emplois et de transformation. Est-ce que le gouvernement n'aurait pas pu appeler, au cours des dernières semaines, ce projet de loi pour qu'on puisse en discuter ensemble et faire en sorte de faire grandir le Québec sur le plan de l'emploi et sur le plan de l'économie?

Sur la question — et je passerai très rapidement, quitte à y revenir un peu plus tard — de la Société du Plan Nord, hein, c'est l'actuel gouvernement qui exigeait la présence de membres du conseil d'administration de gens du Nord à l'intérieur de la société. Il fallait que le président-directeur général demeure en territoire nordique, ce qui était tout à fait sain. Bien, quelques mois plus tard, huit mois plus tard, le gouvernement nous arrive avec un secrétariat au développement nordique, comme je le disais cette semaine, à la période de questions, une patente péquiste partisane noyautée par cinq ou six députés du Parti québécois. Pour la transparence, on repassera. Alors, on a désavoué les acteurs locaux, on les a dépossédés carrément de leur pouvoir, de leur droit de parole. Un secrétariat au développement nordique à Québec avec deux antennes, des antennes dans le Nord, c'est tout ce qui reste. La réalité, c'est que le gouvernement ne croit pas au Plan Nord, M. le Président.

• (10 h 30) •

**Le Président (M. Reid) :** Merci, M. le député de Rivière-du-Loup—Témiscouata. Maintenant, je passe la parole à Mme la ministre. Vous avez cinq minutes.

**Mme Ouellet :** Oui. Merci, M. le Président. D'ailleurs, je vais en profiter pour vous saluer, saluer M. le Président, saluer mes collègues d'en face, de l'opposition officielle et de la deuxième opposition, et saluer mes collègues député de Saint-Maurice et député de Repentigny, ainsi que mon équipe qui m'accompagne aujourd'hui.

Nous avons toujours cru au développement du Nord, mais nous croyons également que le développement du Nord doit se faire en collaboration avec les communautés, dans le respect de l'environnement et pour un enrichissement collectif, et là est toute la différence au monde par rapport à ce que faisait le régime libéral. Et, M. le Président, je peux vous dire que les projets se poursuivent. J'ai d'ailleurs, comme je l'ai mentionné un peu plus tôt, j'ai signé des baux miniers pour l'exploitation d'une mine de cuivre et de zinc pour laquelle il y aura de la transformation au Québec. De la transformation au Québec, oui, c'est possible, M. le Président. Je sais que, du côté du Parti libéral, ça ne fait pas partie de leur philosophie, mais je suis contente de voir que tranquillement, là... Je sais que, pendant deux ans, ils ont complètement bloqué ça, la transformation, mais je suis contente de voir qu'aujourd'hui il y a de l'ouverture.

Et je vois leur impatience à voir mon prochain projet de loi sur les mines, et je peux leur dire qu'ils seront bien servis parce que, dans les prochains jours, je déposerai le projet de loi sur les mines et...

**M. D'Amour :** M. le Président, la ministre a fait allusion à des documents signés. Pourrait-elle les déposer ce matin?

**Le Président (M. Reid) :** Est-ce que vous voulez les déposer, Mme la ministre?

**Mme Ouellet :** Je n'ai pas ces documents-là avec moi, M. le Président. C'est des baux qui sont émis, là, sur la mine de Bracemac-McLeod pour l'exploitation de la mine de cuivre et de zinc.

Et donc, M. le Président, je suis bien contente de voir que... leur impatience à avoir la Loi sur les mines qui sera déposée dans les prochains jours. Et effectivement je suis heureuse de voir leur ouverture pour la transformation et pour les différents éléments. Donc, je souhaite pouvoir compter sur leur collaboration pour l'adoption de ce projet de loi là, qui est fort attendu et qui va être important pour l'ensemble des intervenants, tant les gens du milieu industriel que les citoyens et citoyennes du Québec.

D'ailleurs, j'aimerais rappeler aux gens de l'opposition que j'ai eu le plaisir de travailler, pendant 18 ans, chez Hydro-Québec, donc du côté du secteur de l'énergie, mais particulièrement avec le secteur industriel lourd, donc pendant une dizaine d'années avec les mines du Québec. J'ai visité la plupart des mines du Québec avec les entreprises forestières du Québec, donc les clients qu'on appelait de cinq mégawatts et plus. J'ai visité plusieurs usines de pâtes et papiers, les usines de fabrication à travers tout le Québec, les fonderies, les alumineries, donc l'ensemble du secteur industriel.

Et j'ai eu le plaisir aussi, pendant ces années-là, de participer, là, à l'ensemble des associations industrielles couvrant ces secteurs-là, soit : le Conseil de l'industrie forestière du Québec, l'Association minière du Québec, l'association des grands consommateurs industriels du Québec et, d'ailleurs, aussi, là, à l'Association de recherche industrielle du Québec, l'ADRIQ, pour laquelle j'ai eu le plaisir, hier, de faire un retour. Je suis allée faire une remise de prix, une remise de prix Coup de coeur pour un projet extrêmement novateur réalisé par un consortium de recherche intégrant tout un partenariat avec les gens de l'UQAC, l'Université du Québec à Chicoutimi, les gens de Chantiers Chibougamau, les gens de Barrette-Chapais et plusieurs autres intervenants, où ils font un travail sur la forêt boréale, un travail essentiel pour le développement de nos forêts au Québec. Donc, ça me fait toujours plaisir d'appuyer ces associations-là, particulièrement l'ADRIQ, pour favoriser la recherche industrielle au Québec. On sait à quel point c'est important et ça a de l'impact.

Mais, M. le Président, j'aimerais un petit peu revenir, là, parce que le Parti libéral nous fait toujours la litanie. Et j'aimerais leur rappeler, là, que, sous le régime du Parti libéral : Lamaque, corporation minière Century, fermeture mai 2012, 170 emplois; Géant dormant, 110 emplois, janvier 2012; Black Lake, 350 emplois, novembre 2011; Bury, fermeture en octobre 2010, 71 emplois; Mine Doyon, 225 emplois, fermeture en 2009; Copper Rand, fermeture en avril 2009; Troilus, 256 emplois, fermeture en 2008; fosse Merrill pour Ressources Campbell, fermeture en 2008; Electrolux, perte de 1 300 emplois à L'Assomption, 14 décembre 2010, sous le régime du Parti libéral; Novelis, une usine de transformation de l'aluminium, le 11 avril 2012, 160 travailleurs qui ont perdu leur emploi à Jonquière, qui faisaient des feuilles d'aluminium; Aveos, 19 mars 2012, en entretien aéronautique, perte de 1 800 emplois à Montréal; et ArcelorMittal, 11 décembre 2009, fermeture de deux laminoirs, perte de 500 emplois. Et le choix d'arrêter le projet de l'usine de bouletage d'ArcelorMittal à Port-Cartier s'est fait sous leur régime. Ça a été dit par les dirigeants d'ArcelorMittal du temps qu'eux étaient au pouvoir, M. le Président. Ça fait qu'à leur place je me garderais quand même une petite gêne dans

toute la liste de leurs... de la litanie de leurs énumérations. Et nous reviendrons au prochain bloc pour les prochains sujets, M. le Président.

**Le Président (M. Reid) :** Merci, Mme la ministre. Pour terminer ce premier bloc, je passe maintenant la parole au député de Repentigny. Vous avez cinq minutes.

**M. McKay :** Oui. Merci, M. le Président. Et en effet, je pense que la ministre a raison de rappeler le fiasco des pertes d'emploi sous le régime libéral. Il était temps que ça finisse, M. le Président, et, maintenant, en effet, nous avons une situation qui nous permet d'aborder le développement économique, la création d'emplois au Québec avec optimisme.

Et moi, j'ai l'impression, M. le Président, que les attaques personnelles contre la ministre, qui ont été perpétrées par notamment le député de Brome-Missisquoi et qui lui a fait perdre du temps de parole tout à l'heure, ces attaques personnelles là, ça démontre comment le parti...

**Le Président (M. Reid) :** Oui. Excusez. Question de règlement, M. le député de Brome-Missisquoi.

**M. Paradis :** Je pense que l'article 35 mérite d'être appliqué, là. Ce n'est pas prêter des intentions qu'il fait là, c'est accuser d'avoir porté des attaques personnelles, alors que j'ai lu des éditoriaux de *La Presse*, du journal *Les Affaires*, et etc. Moi, là, je n'accepterai pas ça puis je lui demande que vous lui exigiez qu'il retire ses paroles.

**Le Président (M. Reid) :** Bon, écoutez, monsieur... Moi, je vous demanderais d'être prudent parce qu'effectivement vous étiez un peu sur la ligne, là.

**Une voix :** Bien, disons que...

**M. Paradis :** ...vous acceptez ici qu'on puisse accuser un député injustement. Vous ouvrez le débat.

**Le Président (M. Reid) :** Écoutez, M. le député, je vais demander au député de Repentigny d'être prudent avec ses paroles.

**M. Paradis :** ...ses paroles sont inadmissibles à moins que vous les jugiez admissibles, M. le Président.

**Le Président (M. Reid) :** M. le député de Brome-Missisquoi, j'avais demandé au député de Repentigny de faire attention à ses paroles et de faire attention que ses propos ne puissent être interprétés comme étant des propos qui prêtent des intentions à des députés.

**M. Paradis :** M. le Président... pas interprétés, je les ai entendus, et, si vous les jugez conformes au règlement, ils feront désormais partie de la jurisprudence.

**Le Président (M. Reid) :** M. le député, j'ai déjà donné mon avis là-dessus, et nous allons continuer. Et nous allons continuer, M. le député de Repentigny, mais je voudrais que vous vous concentriez sur le sujet, effectivement.

**M. McKay :** O.K. Alors, les propos de tout à l'heure, du député de Brome-Missisquoi, ça démontre que le Parti libéral demeure égal à lui-même et, par ces propos, moi, je trouve que ça provoque, ça entretient le cynisme de la population envers nos institutions démocratiques. Et, tant qu'à faire, le député aurait pu plutôt utiliser son temps...

**Une voix :** ...

**Le Président (M. Reid) :** Effectivement, j'allais intervenir. Vous êtes encore sur le même sujet. J'aimerais, monsieur, que vous soyez prudent quant à l'interprétation, quant aux mots que vous utilisez et aux propos que vous prêtez... aux intentions... à toutes fins pratiques — là, vous avez passé un peu la ligne — des intentions que vous prêtez. Donc, soyez prudent et tenez-vous-en au sujet, s'il vous plaît, qui est à l'ordre du jour.

• (10 h 40) •

**M. McKay :** Avec plaisir, M. le Président, parce que je ne souhaitais pas prêter d'intentions au député. Je pense qu'il... je suis certain qu'il le fait de bonne foi. Par contre, moi, mon constat, c'est que je considère que ce sont des propos de nature à provoquer et à entretenir le cynisme de la population. Alors, il ne le fait sûrement pas intentionnellement, mais je l'invite à réfléchir à cette question-là. Et, tant qu'à y être, puisqu'il a cité les propos d'un journal, il y a le journal *La Voix de l'Est*, qui titrait, il y a quelque temps, que le député de Brome-Missisquoi avait des problèmes de conscience qui l'avaient amené à se souvenir à la dernière minute qu'il avait un train à prendre et donc qu'il ne pouvait pas participer à un vote ici même, à l'Assemblée nationale. Alors, peut-être qu'il pourra nous expliquer ses problèmes de conscience, et on trouve ça toujours très intéressant de pouvoir l'entendre.

**Une voix :** ...

**Le Président (M. Reid) :** ...nous allons continuer sur le sujet. Et le député est responsable de ses paroles, et l'interprétation qui en sera faite ne dépend pas de nous.

**M. McKay :** Alors, M. le Président, parmi les bons coups de notre gouvernement puis les bons coups qu'on peut directement attribuer à notre ministre des Ressources naturelles, bons coups qui démontrent sa capacité de résoudre des conflits qui avaient peut-être été générés par la façon, disons, de gouverner du régime libéral, je pense qu'on peut citer l'entente autour de la route 167 en faveur de la... en collaboration avec la minière Stornoway. Parce que, vous savez certainement, M. le Président, on peut s'enorgueillir au Québec d'avoir des diamants, d'avoir des diamants de très haute qualité, mais, encore là, pour pouvoir exploiter ces ressources-là de façon... dans le respect de l'environnement, il faut aussi pouvoir avoir des infrastructures.

Alors, avant l'entente réalisée par la ministre, Québec estimait la facture pour cette route-là, pour notamment la route... ce qu'on appelle la route des monts Otish, à 472 millions de dollars, et le gouvernement du Québec, M. le Président, assumait seul, complètement seul tous les dépassements de coûts et vous savez malheureusement combien on a vécu de dépassement de coûts au cours des années passées. Le gouvernement maintenant s'engage à finaliser les travaux de construction de la route régionale sur un tronçon de 143 kilomètres, et Stornoway, eux, vont prendre en charge la réalisation d'un chemin minier sur 97 kilomètres.

Alors, cette décision-là, M. le Président, et j'espère qu'on va entendre nos collègues de l'opposition officielle et de la deuxième opposition féliciter la ministre pour ça, cette décision-là va entraîner une réduction de 124 millions de dollars de la contribution du gouvernement du Québec, donc des contribuables québécois, pour la réalisation de ce projet routier et de 27 millions de dollars, comparativement au montant prévu dans le budget du gouvernement libéral, alors... Et Stornoway s'est montrée très heureuse, très satisfaite et a dit que ça s'avérait un succès régional, et ils sont très heureux. Et il y a aussi Ugo Lapointe, de Québec meilleure mine, qui, pour une relativement rare fois aussi, était très satisfait de cette décision.

**Le Président (M. Reid) :** Merci, M. le député de Repentigny. Nous allons passer maintenant à un deuxième bloc de 15 minutes, et je passe la parole au député de Mégantic.

**M. Bolduc (Mégantic) :** Merci, M. le Président. Je voudrais tout d'abord saluer la ministre, ses collègues et les membres de son cabinet, mes collègues, les membres de la CAQ. Bonjour à tout le monde. Je voudrais nous discuter un peu, ce matin, la situation des propriétaires de bois privés du Québec. Ils ne sont seulement que 130 000 au Québec, O.K., qui sont en situation un peu de difficulté, fondamentalement parce que les taxes foncières sont en croissance de façon très rapide et qu'à chaque développement dans le futur on anticipe une crise majeure. Donc, il est très important, je crois, de considérer la situation actuelle et d'agir le plus rapidement possible pour alléger le fardeau de ces 130 000 propriétaires là, qui, dans un futur très prochain, vont se retrouver dans une situation complètement désastreuse.

Naturellement, si on ajoute à cette situation-là la réduction du prix du bois, qui... Moi-même, je suis un producteur de bois... et qui a vu le bois de pâte passer de 128 \$ la corde à moins de 80 \$. Ça représente une pression financière d'un ordre absolument terrible, O.K.? Donc, cette situation-là, dans son ensemble, représente une image vraiment difficile.

En 2012, le PQ s'est engagé à soutenir la mise en valeur de la forêt privée. Malheureusement, lors de son annonce de budget, on s'est retrouvés avec des coupures extrêmement importantes au niveau de la forêt, donc, comme mon collègue l'a mentionné précédemment, des coupures de budget de l'ordre de 22 %, 114 millions de dollars, qui ont mis des pressions extrêmes sur les producteurs de bois. Et on a vu d'ailleurs, à ce chapitre, plusieurs manifestations en Gaspésie, à Québec, ici, à plusieurs reprises. Et beaucoup de ces producteurs se sont retrouvés ici, à Québec, pour essayer de faire entendre raison au gouvernement péquiste en matière de gestion de forêts.

Donc, si on regarde l'ensemble de l'industrie forestière, qui, en 2010, occupait 64 213 emplois, et des retombées économiques de plus de 17 milliards, O.K., si on considère que 1 million de mètres cubes occupent 2 500 emplois, bien, la forêt privée du Québec, avec une production de 4 500 000 mètres cubes, représente 11 000 emplois. Donc, la situation des taxes pour les 130 000 propriétaires, reliée à la réduction du prix du bois, crée une situation qui peut mettre en péril ces 11 000 emplois là et un désastre financier pour les 130 000 producteurs de bois.

Donc, si on regarde l'ensemble de la documentation, de la littérature, on a observé que le Parti québécois semblait avoir des solutions miraculeuses par rapport à cette situation-là. Malheureusement, il semble que la priorité ait été déplacée dans des cieux plus cléments, parce que les 130 000 producteurs sont restés sur leur appétit, O.K. Donc, je crois qu'il serait très important aujourd'hui de rappeler que ces 11 000 emplois de la forêt privée sont en jeu. Et il ne faut pas oublier de considérer que la forêt privée du Québec constitue, et de très loin, la plus haute productivité de la forêt québécoise. Elle représente, si on veut, l'élite de notre développement, et que des décennies d'investissements sont en péril par rapport au développement de notre société du bois privé au Québec.

Donc, moi, je crois qu'il est très important aujourd'hui d'entendre ce que le gouvernement a à dire sur le potentiel de désastre qui est en train de se développer et qu'entend faire la ministre pour alléger le coût des taxes et préserver les 11 000 emplois de la forêt privée et la survie des 130 000 producteurs de bois privé. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Reid) :** Merci, M. le député de Mégantic. Je passe maintenant la parole à la ministre. Vous avez cinq minutes.

**Mme Ouellet :** Oui. Merci, M. le Président. Dans un premier temps, je voudrais remercier le député de Mégantic pour sa collaboration parce que nous avons travaillé ensemble à la collaboration pour l'adoption du projet de loi n° 7, le projet de loi n° 7, qui nous a permis de mettre en oeuvre le nouveau régime forestier, la nouvelle Loi sur les forêts, qui, je le rappelle, a été adoptée à l'unanimité ici même, là, en 2010. Donc, c'est toute une nouveauté, ce nouveau régime

forestier, et la collaboration du député de Mégantic a permis à ce qu'on puisse arrimer, là, en douceur l'application du nouveau régime forestier avec des mesures de transition, là, nécessaires pour les différents intervenants. Donc, je voulais le remercier de sa collaboration.

Je voulais aussi le rassurer. J'ai eu l'occasion de rencontrer... Je l'ai rencontré à plusieurs reprises, mais de façon un petit plus dans le détail, dernièrement... la Fédération des producteurs de bois du Québec, je travaille aussi en collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'industrie forestière, que ce soient les intervenants du secteur privé ou du secteur public, avec la fédération des coopératives forestières du Québec, avec l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec, avec le Regroupement des sociétés d'aménagement, avec lesquelles j'ai eu plusieurs discussions, et nous avons une grande préoccupation... le Conseil de l'industrie forestière du Québec également, et nous avons une grande préoccupation, nous savons que les forêts, c'est du développement économique dans l'ensemble des régions du Québec, et nous pouvons, au Québec, être fiers de nos forêts.

• (10 h 50) •

Nous avons mis en place un nouveau régime forestier et nous avons mis en place des nouvelles techniques d'aménagement des forêts, et c'est tout un changement qui est tout à notre honneur qui est en train de s'opérer actuellement au Québec. Et j'aimerais rappeler que nous avons tout dernièrement — et, M. le Président, je vous en dépose d'ailleurs une copie — la nouvelle Charte du bois, que j'ai annoncée en collaboration avec ma collègue Agnès Maltais, parce qu'il y a certains éléments de cette Charte du bois là qui touchent à la Régie du bâtiment.

Qu'est-ce que va faire la Charte du bois? Ce qu'on veut faire avec cette nouvelle Charte du bois là, nous voulons avoir plus de bois dans les constructions au Québec. Parce qu'au Québec nous sommes un pays de forêts, mais, de façon assez surprenante, nous n'utilisons pas beaucoup le bois dans la construction. Donc, nous voulons mettre la solution bois sur le même pied d'égalité que les autres matériaux qui peuvent être utilisés en construction. Donc, nous nous donnons des moyens très concrets.

Donc, premièrement, nous voulons faire en sorte que le gouvernement assume son leadership. Donc, à chaque fois qu'il y aura un financement, en tout ou en partie, par le gouvernement, la solution bois devra être analysée, devra être quantifiée aussi en termes de diminution des gaz à effet de serre. Pourquoi, M. le Président, en termes de diminution des gaz à effet de serre? Parce que le Québec veut aussi devenir un leader mondial de la lutte aux changements climatiques, et l'utilisation du bois dans la construction permet de diminuer nos émissions de gaz à effet de serre. Pour chaque tonne de... Non. Pour chaque mètre cube de bois utilisé en construction, ça nous permet de soustraire une tonne de gaz à effet de serre de l'atmosphère.

Donc, on allie développement économique et environnement dans un projet comme celui-là, et nous avons, au Québec, des entreprises, des scieries qui ont des projets novateurs. D'ailleurs, encore hier, à l'ADRIQ, à l'Association de la recherche industrielle du Québec, il y avait un prix qui était remis à Chantiers Chibougamau pour un nouveau produit qu'ils ont développé en collaboration avec l'Université Laval, un produit qui va être utilisé dans la construction. Donc, des projets comme ça, nous voulons les soutenir, ce sont des emplois dans les régions du Québec. Et, M. le Président, lorsque j'ai fait l'annonce avec ma collègue Agnès Maltais, nous l'avons faite ici, à Québec, au stade de soccer...

**Le Président (M. Reid) :** ...

**Mme Ouellet :** Ah! Excusez.

**Le Président (M. Reid) :** Oui, juste...

**Mme Ouellet :** Ah oui! Je ne peux pas la nommer. Ma collègue députée de...

**Une voix :** Taschereau.

**Mme Ouellet :** ...Taschereau, à Québec, ici. Désolée. Donc, nous l'avons fait ici, à Québec, au stade Chauveau. Et je peux vous dire qu'un stade comme ça, de soccer, construit en bois, avec toutes les poutres en bois visibles, c'est vraiment magnifique comme construction. Donc, en plus d'allier le développement économique, l'amélioration du côté de l'environnement, M. le Président, on crée des belles structures. Et de la beauté, dans la vie, bien, c'est toujours agréable, M. le Président.

Donc, en plus que le gouvernement assume son leadership, on va aussi faire en sorte que les édifices jusqu'à six étages puissent être construits en bois. Donc, il y aura des modifications au niveau du code du bâtiment. Nous allons aussi travailler sur les volets de formation pour que les futurs ingénieurs, architectes, techniciens soient habiles avec les structures en bois, tout comme ils le sont pour les autres matériaux, et très certainement, M. le Président, du côté de la recherche et de l'innovation, parce que développer des nouveaux produits, c'est ça qui va assurer des emplois structurants et de la valeur ajoutée à nos forêts au Québec. Donc, M. le Président, nous allons continuer dans cette perspective-là de valoriser nos ressources naturelles, M. le Président.

**Le Président (M. Reid) :** Merci, Mme la ministre. Nous allons terminer ce bloc avec le député de Saint-Maurice, à qui je passe la parole.

**M. Trudel :** Bien, merci, Président. Je vous salue donc officiellement, ainsi que tous mes collègues ici présents ce matin. D'entrée de jeu, je voudrais dire que c'est toujours un petit peu particulier d'entendre l'opposition officielle

dénoncer les agissements du gouvernement actuel en matière de développement économique régional, exploitation des ressources naturelles. J'ai entendu... nous avons tous entendu la ministre rappeler certaines décisions qui ont amené des pertes d'emploi ou des fermetures de projets... de la part de notre ministre. Donc, des projets ou des décisions qui sont arrivés récemment, mais sous la responsabilité du gouvernement précédent. Je vais quand même en rappeler quelques autres, parce que c'était une liste, ma foi, fort partielle que Mme la ministre a rendu... a dévoilé tantôt.

Juste de 2003 à 2008, il s'est perdu 125 000 emplois manufacturiers au Québec, et de ça, 6 000 juste dans notre belle région de la Mauricie... ou dans ma belle région de la Mauricie. On se rappellera que, dès l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral en 2003, on avait connu des coupures de 700 millions de dollars dans tous les programmes d'aide au développement économique ou développement régional. Juste dans le secteur de la forêt, la Mauricie a fait face, sous le régime libéral... Et j'espère que vous ne me corrigerez pas et me dire qu'utiliser ces termes-là, c'est des propos non parlementaires, que c'est injurieux ou que je prête des mauvaises intentions. Mais quand même, dans le secteur forestier, en Mauricie, durant les neuf années du gouvernement libéral, c'est 3 000 pertes d'emploi, 3 000 emplois qui ont touché directement les familles de la Mauricie, des emplois qui ont été perdus dans le secteur de la forêt, je ne sais pas la nomenclature de tous les autres secteurs d'activité. De 2003 à 2007, il y a eu 1 488 emplois qui ont été perdus dans le secteur de la forêt, alors que l'ancien ministre naturel avait fait une prévision, lors d'une tournée ministérielle sur l'état de la forêt, et puis, à Trois-Rivières, il avait déclaré que dans le scénario le plus pessimiste, c'étaient 293 emplois maximum s'il n'y avait aucune mesure d'atténuation qui était offerte par le gouvernement. Donc, seulement 280 emplois... 293 emplois de prévus de perte et, pendant les quatre premières années du gouvernement libéral, c'est 1 488. Alors, je crois qu'à l'époque on pourrait dire que le ministre des Ressources naturelles avait une dent contre la forêt, surtout la forêt mauricienne.

Malgré tout, il y avait eu six plans de relance de notre forêt mauricienne, spécifiques à notre forêt mauricienne, qui ont été annoncés par l'ancien gouvernement. La plupart de ces plans-là ont été annoncés au courant des mois de juillet de chaque année dans les quatre premières années. L'argent n'a pas été disponible avant le mois de septembre ou le mois d'octobre. Et, vous le savez, bien franchement, M. le Président, quand on fait des travaux, de sylviculture entre autres, et puis qu'on obtient des contrats au courant du mois de septembre, du mois d'octobre, il ne nous reste plus grand temps pour les réaliser, de sorte que la plupart des budgets n'étaient même pas entamés, et ils étaient recyclés pour construire une nouvelle version d'un nouveau programme, d'une nouvelle annonce de plan de relance de la forêt mauricienne.

Je vais juste rappeler encore quelques cas particuliers de fermetures d'entreprises simplement dans le secteur des ressources naturelles et dans le secteur de la foresterie chez nous en Mauricie durant les années où le Parti libéral était au pouvoir. Scierie La Tuque, ou produits forestiers de La Tuque; Industries Perron, qui avait réduit ses employés à presque rien; Wayagamac, qui a coupé la plupart de ses emplois pour ne garder qu'environ deux machines, là, sur les quatre ou cinq qui étaient en opération; Kruger aussi, l'usine originale de Kruger à Trois-Rivières. J'ai encore fraîchement en mémoire aussi la situation de l'usine Belgo à Shawinigan, où on a perdu 600 emplois. Mais 600 emplois dans ce domaine-là, hein, c'est des emplois directs. Mais c'est tout un impact de dévitalisation pour une ville comme Shawinigan. C'est juste quelques petits exemples que je tiens à vous rappeler.

Et puis j'écoutais tantôt le député de Brome-Missisquoi, qui citait un éditorial de *La Presse* et puis qui disait qu'il n'y avait pas pire décision que d'augmenter les impôts, les redevances ou la taxation des entreprises. Pendant tout ce temps-là, non seulement la forêt vivait des difficultés, mais, en plus, on a connu des augmentations de tarif d'électricité de 18,5 %, de près de 20 % pendant les huit ou neuf ans du régime libéral. Et, vous savez, quand on est une entreprise, une papetière, dont la facture d'énergie touche environ, ou coûte environ 30 % de son chiffre d'affaires, ça coûte 30, 35 millions par année, puis on augmente de 20 % ses frais de gestion, eh bien, m'as vous dire bien franchement, je pense que je comprends pourquoi qu'on a perdu tant d'emplois que ça en Mauricie.

**Le Président (M. Reid) :** Merci, M. le député de Saint-Maurice. Nous allons passer maintenant au troisième bloc de 15 minutes, et je vais commencer en donnant la parole au député de Granby. Vous avez cinq minutes.

• (11 heures) •

**M. Bonnardel :** Merci, M. le Président. Salutations à la ministre, à ceux qui l'accompagnent et aux collègues de l'opposition. On est ici pour discuter aujourd'hui, M. le Président, du fiasco des ressources naturelles depuis l'arrivée du Parti québécois au pouvoir le 4 septembre dernier. Vous savez, c'est tout un party de démolition que le Parti québécois a entamé, son gouvernement et Mme la ministre elle-même, depuis neuf mois, un party de démolition qui a affecté des dossiers et un domaine important pour ce qui est des minières, pour ce qui est des hydrocarbures, pour ce qui est du gaz. Et, quand on énumère et on revoit tout ce qui a été fait depuis le 4 septembre dernier, on n'a qu'à penser à la campagne de pub du gros camion qui a laissé tomber de sa benne quelques cailloux, où on arrive avec un système... un nouveau régime de redevances qui va nous apporter supposément, hypothétiquement 50 millions de dollars de plus à partir de 2015, et toute cette démagogie sur... malheureusement, cette démagogie sur une industrie qui ne méritait pas les agissements du Parti québécois et de certains ministres.

Et, quand je parle de ça, M. le Président, souvenez-vous, le ministre de l'Environnement qui disait : Les verts, on est au pouvoir. Et, malheureusement, quand on défend une idéologie et qu'on met en opposition développement économique et environnement, bien, on arrive au constat qu'on subit depuis neuf mois : on manque d'équilibre dans nos positions. Et, quand on met en opposition ces deux domaines importants, qui sont l'environnement et le développement économique, bien, on n'arrive pas à du développement durable ni à avoir de l'acceptabilité sociale.

Ici, on part, un à un, les dossiers importants des neuf derniers mois, que ce soit le BAPE sur l'uranium, une industrie qui aurait pu être importante pour les Québécois parce que Strateco a réussi à obtenir des permis, là, qui ont été importants, 120 millions d'investissements... On a mis fin à ça. La Saskatchewan, elle, a dit oui à l'uranium dans les dernières années. Fermeture de Gentilly : on attend encore une vérification indépendante pour savoir ce qui s'est passé,

comment on a pu dépenser 1 milliard d'argent des contribuables. Un moratoire de cinq ans, puis ça, c'est une nouvelle cette semaine, sur les gaz de schiste : pourquoi l'idéologie avant la science, hein? Si les Américains, si les gens de la Colombie-Britannique ont dit oui à la dernière élection au gaz de schiste, bien, ça se peut que le Québec, peut-être dans deux, trois, quatre, cinq ans, dise oui aussi au gaz de schiste pour qu'on soit capables de s'enrichir. Fin de l'exploration possible des hydrocarbures en Gaspésie. On a même vu : *Règlement sur l'eau potable : confusion à Gaspé*. Là, on ne sait plus trop qui dit vrai entre la ministre et son collègue de l'environnement, qui souhaite mettre fin à l'exploration, tout comme son collègue le député de la Gaspésie à l'exploration des hydrocarbures sur le territoire de la Gaspésie.

Est-ce que j'ai besoin de rappeler l'incertitude minière? Je suis allé en Gaspésie... pas en Gaspésie, je suis allé en Abitibi, je suis allé au Saguenay dans les dernières semaines. J'ai rencontré d'innombrables entreprises, qui disent toutes la même chose : Vous avez fait, Mme la ministre, extrêmement mal à une industrie, qui n'avait pas besoin de votre idéologie.

Tarif L d'Hydro-Québec, je l'ai mentionné : Combien d'entreprises importantes au Saguenay attendent un signal pour obtenir ce tarif L d'Hydro-Québec? Est-ce que les dossiers sont sur votre bureau? J'ose espérer que oui pour qu'on puisse avoir de bons emplois au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

**Le Président (M. Reid) :** M. le député, je peux-tu vous demander de vous adresser à la présidence, s'il vous plaît?

**M. Bonnardel :** Oui. Baisse de 700 — M. le Président, oui — baisse de 700 millions des investissements donc du côté des minières et de l'industrie depuis le début de l'année. C'est une première baisse en 10 ans, baisse des emplois.

Alors, quand je dis que vous avez organisé un beau party de démolition pour les mines, pour les hydrocarbures, pour le gaz, bien, le constat est fort clair. C'est pour ça, aujourd'hui, qu'on a un fiasco aussi important, M. le Président, dans l'industrie.

Il y a un dossier important, et j'espère que la ministre pourra y répondre, c'est celui d'Old Harry, celui d'Old Harry. Je vous ai posé des questions à l'automne dernier; vous avez dit qu'il y avait une évaluation environnementale stratégique qui devait être déposée à la fin de 2012. On attend. J'imagine que ce dossier ou que cette évaluation puisse être déposée le plus rapidement possible, on est rendus presque en juin 2013. Qui est le négociateur du côté du gouvernement pour Old Harry? Il y a une entente historique qui a été signée dans les derniers mois. Avez-vous eu des rencontres avec votre homologue de Terre-Neuve? Est-ce que la première ministre a rencontré aussi le premier ministre de Terre-Neuve pour discuter du dossier d'Old Harry? Est-ce qu'il y a eu une évaluation économique d'Old Harry aussi qui a été faite? On ne veut sûrement pas se rendre à l'arbitrage, dans le cadre de ce dossier.

Alors, j'ose espérer, Mme la ministre, que vous prenez ce dossier d'Old Harry comme prioritaire, prioritaire. Est-ce qu'on va attendre que Terre-Neuve commence ce projet d'exploration et de forage quand, nous, on ne sera même pas capables d'en arriver là?

Alors, je pense que cette évaluation environnementale, vous disiez vous-même, à l'automne dernier, que ça devait être déposé à la fin de 2012. On attend toujours. Avez-vous nommé un négociateur? Est-ce que vous voulez absolument vous rendre à l'arbitrage ou vous souhaitez malheureusement encore une fois une chicane avec les homologues d'autres législations canadiennes? Merci.

**Le Président (M. Reid) :** Merci, M. le député de Granby. Je passe maintenant la parole à la ministre pour cinq minutes.

**Mme Ouellet :** Oui. Merci, M. le Président. Donc, sur la question de la gestion des ressources naturelles puis des mines en particulier, lorsque nous avons pris le pouvoir, le nouveau gouvernement, nous avons vraiment dû refaire un redressement. Et, mon collègue l'a mentionné un peu, un des beaux exemples, c'est la route des monts Otish, avec la mine Stormoway, la mine de diamant. Nous avons négocié avec la mine, et, le 15 novembre 2012 — et là, il faut juste se rappeler, M. le Président, que le Conseil des ministres a été nommé vers la fin septembre, donc à peine un peu plus d'un mois plus tard, le 15 novembre 2012, ça fait qu'il s'agit de vouloir pour pouvoir; dans ce cas-là, je crois qu'ils n'avaient même pas essayé, l'ancien régime libéral — nous avons renégocié une entente qui a permis de faire économiser 125 millions à l'ensemble des Québécois et des Québécoises, et à la satisfaction de l'entreprise minière, M. le Président.

Et je vous rapporte les propos du président et chef de la direction de Stormoway : «La nouvelle d'aujourd'hui — de la nouvelle entente que nous avons négociée — met fin à un important élément d'incertitude.» D'où elle venait, l'incertitude? Elle venait de l'ancien régime libéral, M. le Président. Donc, nous, nous sommes en train de mettre en place de la stabilité. Donc, le président et chef de la direction de Stormoway dit, à propos de la nouvelle entente négociée par le gouvernement du Parti québécois, que ça met fin à un important élément d'incertitude par rapport au projet diamantifère Renard Stormoway : «...étant dorénavant responsables de l'achèvement de l'accès routier du projet, nous serons en plein contrôle de notre échéancier de mise en valeur global pour la première fois», M. le Président. Et, M. le Président, un projet comme celui-là a permis, et j'ai eu des nouvelles dernièrement, ils ont eu des discussions avec des scieries, ils ont installé des ponts en bois, M. le Président. Donc là, on allie nos ressources naturelles des mines avec la forêt, et là on voit que, dans les régions, lorsque les gens peuvent se prendre en main et lorsqu'il y a une volonté, on peut créer de la richesse économique régionale avec notre expertise, avec notre savoir-faire, et c'est la façon dont nous voulons travailler.

Sur la question du pétrole soulevée par le député de Granby, nous l'avons toujours dit, nous sommes en faveur de l'exploitation du pétrole au Québec, mais nous voulons que ça se fasse de façon responsable.

Donc, il est important d'établir un cadre, et je déposerai une nouvelle loi sur les hydrocarbures l'automne prochain pour déposer ce cadre-là. Donc, c'est les éléments que nous mettons en place. Et il est important... Et les

entreprises sont d'accord, les entreprises sont d'accord que ce cadre-là soit déposé, et ils savent que c'est nécessaire pour le succès de l'autre projet.

Mais moi, j'aimerais bien poser une question au député de la CAQ parce que je me rappelle que, sur la question des gaz de schiste, l'ADQ était contre... était pour, mais le nouveau chef de la CAQ est contre. Donc, quelle est votre position aujourd'hui? Est-ce que vous allez nous appuyer dans la proposition que nous avons faite, le projet de loi déposé par mon collègue de l'Environnement? Parce que votre chef de la CAQ l'a dit en pleine campagne électorale que lui, il était contre les gaz de schiste. Donc, est-ce que vous allez être cohérents et nous appuyer dans le projet de loi déposé par mon collègue? Parce que, si la CAQ nous appuie, il serait tout à fait possible de passer ce projet de loi là, et il serait dommage que vous ratiez cette opportunité-là d'être en cohérence avec vos engagements électoraux. Ce ne serait pas drôle que vous ne respectiez même pas vos propres engagements.

**Le Président (M. Reid) :** Mme la ministre, je vous demande de parler à la présidence, s'il vous plaît.

**Mme Ouellet :** Je parlerai donc à la présidence.

Et pour répondre dans le détail, parce que ça fait plusieurs périodes de questions où le député de Granby me pose des questions concernant les tarifs et les dossiers, et je peux vous dire qu'au ministère des Ressources naturelles les dossiers sont traités avec toute la rigueur nécessaire et aussi rapidement que possible, et, pour les deux cas, les réponses ont été données. Pour le premier cas, ça a été confirmé en mars 2013 et, pour le deuxième cas, ça a été confirmé au tout début mai 2013, M. le Président. Donc, ces dossiers-là sont réglés, M. le Président.

Nous travaillons avec une volonté de développement économique. Ce sont des beaux projets, les projets qui étaient mentionnés par le député de Granby, et nous travaillons en collaboration pour faire de ces projets-là des succès, des succès pour les entreprises, des succès pour les retombées économiques régionales et des succès pour l'ensemble des Québécois et des Québécoises, M. le Président.

C'est dans cette volonté-là que nous souhaitons développer l'ensemble des ressources naturelles, que nous parlions d'énergie, que nous parlions de forêt, que nous parlions de mines, que nous parlions de pétrole. Nous avons une philosophie de développer ces richesses-là en respect des communautés, de l'environnement, mais aussi pour l'enrichissement collectif. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Reid) :** Merci, Mme la ministre. Nous allons terminer ce troisième bloc d'intervention avec le député de Repentigny. Vous avez cinq minutes.

• (11 h 10) •

**M. McKay :** Oui. Merci, M. le Président. Bien, en effet, la façon de faire du développement économique sous le Parti québécois, c'est la façon moderne. On arrive enfin, au Québec, au XXI<sup>e</sup> siècle, avec une vision de développement économique résolument orientée vers la croissance verte, vers une économie qui allie en effet le développement économique, et l'environnement, et le respect des communautés, et non seulement le respect des communautés, mais l'implication, la participation active des communautés pour prendre leur destinée en main.

Et, lorsqu'on fait appel à l'intelligence des Québécoises et des Québécois, on ne peut que gagner, M. le Président, dans... Et je pense que la situation des gaz de schiste illustre bien cette vision-là, devoir d'abord nous doter des instruments législatifs et réglementaires modernes et nécessaires pour protéger la santé du public et l'environnement. Et, une fois que nous aurons ces outils-là, bien, nous pourrions prendre une décision qui sera éclairée.

Par rapport au moratoire sur les gaz de schiste, j'étais justement surpris d'entendre la réaction de la CAQ cette semaine, parce qu'en campagne électorale le chef caquiste était pour un moratoire sur les gaz de schiste; aujourd'hui, ils sont contre. Je pense, on va prendre la méthode de notre collègue le ministre des Transports et le ministre des Affaires municipales.

Aujourd'hui, nous sommes un chiffre impair, la CAQ est contre le moratoire sur les gaz de schiste. Donc, probablement que, lors de l'annonce du chef caquiste, lors de la campagne électorale, ça devait être un jour pair, c'est la seule explication que je vois. Mais espérons qu'ils auront l'occasion de se reprendre effectivement lors de l'étude article par article du projet de loi qui amène le moratoire sur les gaz de schiste et espérons qu'ils vont en effet aller dans le sens des engagements que le chef caquiste a pris pendant la campagne électorale.

Quand on parle d'allier, de mettre ensemble le développement économique et l'environnement, il faut voir les retombées positives, hein, les impacts positifs en matière de croissance verte, de création d'emplois, de mise en valeur moderne et intelligente de nos ressources, mais il faut aussi considérer le passif environnemental, parce qu'on aurait beau amener des projets qui créeraient de la richesse, s'ils créent autant ou davantage de pauvreté, bien, on n'est pas plus avancés. Et on sait qu'au Québec nous avons, en termes de passif environnemental lié aux sites miniers orphelins, un passif de l'ordre de presque 1 milliard de dollars, plus exactement, M. le Président, de 892 millions de dollars, donc, qui vont être à la charge de l'ensemble des contribuables, des Québécoises, des Québécois. Et cette situation-là, elle a trop longtemps duré. Ce chiffre-là n'arrêterait pas d'augmenter.

Mais là il va arrêter d'augmenter. En tout cas, les sites miniers vont arrêter d'augmenter. Peut-être qu'on va en trouver d'autres, orphelins qui vont s'ajouter, des anciens qu'on n'avait pas trouvés, mais il n'y en aurait plus jamais, de nouveaux sites miniers orphelins, grâce à un règlement qui a été introduit par la ministre des Ressources naturelles, et donc qui va devenir, je pense... qui devrait devenir une des marques de commerce de notre gouvernement, parce que, dorénavant, on va avoir une garantie financière de 100 % pour la restauration des sites miniers, et ceci, dès les premières années de l'exploitation d'une mine.

Et on se souviendra, M. le Président, que le Commissaire au développement durable du Québec, M. Jean Cinq-Mars, avait dénoncé vigoureusement, avait émis un rapport lapidaire qui dénonçait la situation sous l'ancien

régime libéral, et, fort heureusement, notre gouvernement, notre ministre des Ressources naturelles y a mis fin et définitivement et une fois pour toutes.

**Le Président (M. Reid) :** Merci. Merci, M. le député de Repentigny. Nous allons passer maintenant au quatrième bloc d'intervention. Je passe la parole au député de Rivière-du-Loup—Témiscouata, pour une période de cinq minutes.

**M. D'Amour :** Alors, merci, M. le Président. Alors, ce matin, si ce n'était pas si triste, on pourrait en rire. Ça fait plus de 1 h 15 min que l'interpellation est débütée, et tout ce qu'on nous a servi à venir jusqu'à maintenant, c'est la cassette traditionnelle des dernières années et particulièrement des huit derniers mois.

On n'apprend rien de neuf, là. On met en évidence, ce matin, qu'on est devant un véritable fiasco, un échec lamentable de tout un gouvernement, particulièrement un échec de la ministre des Ressources naturelles concernant nos ressources justement, et on nous sert toujours la même cassette.

C'est à ce point, M. le Président, que même les alliés du gouvernement répudient le gouvernement. Et je fais référence à cette lettre ouverte qui a été publiée au cours des derniers jours par une coalition, entre autres, par Ugo Lapointe, qui est de la Coalition Pour que le Québec ait meilleure Mine!, Christian Simard, directeur général de Nature Québec, Henri Jacob, président de l'Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue, qui disent ceci : «Derrière les beaux principes et les formules complexes, édulcorées du ministre [des Finances] se cachent des faits qui ne trompent pas : le nouveau régime de redevances ne livre pas la marchandise promise — huit fois moins.» Ils ajoutent ceci : «On nous a dit qu'on [...] fait le maximum — que le maximum a été atteint — "le point d'équilibre", qu'on n'a pas laissé des centaines de millions traîner dans les poches des minières : c'est faux.

«On nous a dit aussi que toutes les minières paieraient une redevance minimum pour la ressource extraite : c'est faux.

«[...]Le nouveau régime de redevances du gouvernement [...] est un mensonge et a de quoi mettre en colère tous les Québécois — surtout ceux qui l'ont élu sur la base de cette promesse.» Hein, ce sont les alliés du gouvernement qui s'expriment dans une lettre ouverte. Et ce n'est pas tout, M. le Président, et on va le rappeler, on va le rappeler fréquemment parce que c'est important.

Et ce n'est pas n'importe qui qui s'exprime. Jacques Parizeau, hein, devant les HEC, à Montréal, qui s'exprime en disant que le gouvernement libéral avait récupéré le retard au niveau des redevances, que le régime libéral en matière de redevances minières était excellent. Il était très bon. Avec votre permission, M. le Président... parce que je veux déposer ce document qui parle... Ce n'est pas rien, là, c'est un pilier du Parti québécois, Jacques Parizeau, qui a été premier ministre du Québec, qui dit que le gouvernement fait fausse route. Et à ce concert s'est ajouté, au cours des derniers mois, la voix de M. Brassard, Jacques Brassard, qui a été ministre dans le Saguenay—Lac-Saint-Jean, ministre péquiste, un grand régionaliste péquiste qui a été ministre des Ressources naturelles, qui dit que le régime, tel qu'il était, était bien. Alors, aujourd'hui, on se retrouve devant une situation d'échec, où le Québec a perdu de sa compétitivité, et le tort qui est fait, M. le Président, il est irrécupérable.

C'est d'autant plus questionnable, M. le Président... Et j'en ai souvent parlé, mais j'y reviens. C'est une question de crédibilité que le gouvernement n'a plus, là. Mais, en octobre 2012, c'est le gouvernement du Parti québécois qui était au pouvoir. Et, lors d'une mission en Chine, on a mis la main sur son document de prospection intitulé *Investir dans le secteur minier du Québec*. Voilà que le gouvernement s'exprime de la façon suivante, en disant : «La fiscalité québécoise [pour] les entreprises est concurrentielle et les politiques sont stables et adaptées.» On reconnaît, d'un côté, ce qui est bien fait, ce qui est équitable et on fait la promotion du contraire au Québec. Deux discours, deux langages, deux versions. Et on s'étonne, par la suite, qu'on vive dans un climat où le Québec se retrouve pénalisé à travers des investissements qui sont reportés, qui sont annulés.

Même au niveau de l'uranium. À la page 35 du même document : «Le projet Matoush de Ressources Strateco pourrait devenir la première mine d'uranium au Québec. Selon les études préliminaires d'avril 2010, le projet nécessiterait un investissement de 340 millions de dollars et créerait 160 emplois.» Alors, c'est la ministre des Ressources naturelles, avec son gouvernement, qui se pète les bretelles. On connaît la suite. On l'a connue, la suite, cette semaine : une dévaluation de Strateco, un échec lamentable. Un échec sur le plan de l'emploi, un échec sur le plan de l'industrie, un échec sur le plan de la visibilité du Québec à l'international. C'est ça que vous nous avez offert depuis huit ou neuf mois. C'est ce triste spectacle, c'est cet échec lamentable auquel vous êtes confrontés aujourd'hui.

Et vous avez... Le gouvernement a le culot, M. le Président, de nous arriver aujourd'hui avec la bonne vieille cassette, les mêmes vieux arguments usés à la corde qui ne disent plus rien à personne. Même les alliés naturels du gouvernement leur tournent le dos, hein? Ils osent même écrire des lettres ouvertes publiées dans les journaux pour dire à quel point le gouvernement est mauvais, pour dire à quel point le gouvernement ne respecte pas sa parole, pour dire à quel point le gouvernement, finalement, en termes de création d'emplois, que ça ne fonctionne pas. La recette, elle est usée. Même si c'est un nouveau gouvernement, ça ne tient plus la route.

Et je pourrais vous parler longtemps encore, M. le Président. J'aurai l'occasion de revenir. Mais c'est lamentable comme spectacle, permettez-moi de le souligner à gros caractères ce matin.

**Le Président (M. Reid) :** Merci, M. le député de Rivière-du-Loup—Témiscouata. Je passe maintenant la parole à Mme la ministre pour une période de cinq minutes.

**Mme Ouellet :** Oui, merci, M. le Président. En fait, je pense que tous les propos du député de Rivière-du-Loup s'appliquent très bien au régime... au règne libéral de neuf ans qui s'est réalisé. Effectivement, un règne libéral, neuf ans,

échecs lamentables, divisions, crises sociales, c'est exactement ce qu'ils ont réalisé pendant neuf ans. Et ils ont augmenté le niveau de cynisme de la population envers les politiciens. Malheureusement, ça, c'est leur triste héritage, M. le Président.

• (11 h 20) •

Mais nous, nous voulons faire les choses vraiment de façon différente, M. le Président. Et j'aimerais un petit peu parler du développement du Nord. Parce qu'il a cité M. Parizeau, et M. Parizeau a dit du développement du Nord que, sous le régime libéral, c'était un bar ouvert, M. le Président. Bien, nous, nous allons faire les choses autrement et nous allons nous assurer que le développement du Nord soit un succès pour l'ensemble du Québec, soit un succès pour les entreprises, soit un succès pour les citoyens, soit un succès pour l'ensemble du Québec, M. le Président.

Et nous souhaitons faire un développement, un développement de façon complètement différente. Et il y a deux différences importantes, M. le Président. Il y a, premièrement, toute la question du financement des infrastructures. Et donc, là, vraiment, il y a une approche qui est complètement différente. L'ancien régime libéral payait tout. Et je me rappelle, lorsque j'avais eu des discussions avec Serge Simard, je lui demandais : Bien, quand est-ce que vous financez ou vous ne financez pas? Parce qu'il disait qu'il y avait du partenariat avec le privé, mais ça, c'était juste des beaux mots. Il me disait : Bien, c'est parce que la route, par exemple, la route des monts Otish... Je lui dis : Oui, mais pourquoi vous dites que c'est une route qui doit être financée autant par les Québécois et les Québécoises? Il me disait : Bien, c'est parce qu'il y a de la faune puis il y a de la flore. Mais, M. le Président, ça, c'était leur argument. Donc, de la faune et de la flore, il y en a sur l'ensemble du territoire québécois.

Nous, notre approche pour le financement des infrastructures, ça va être une approche responsable, où on va s'assurer qu'il va y avoir des infrastructures publiques, un accès équitable, avec des modalités prévisibles. C'est essentiel pour le développement minier, M. le Président. S'il n'y a pas d'infrastructure, il ne peut pas y avoir de développement minier. L'ancien régime libéral n'a rien préparé. Et d'ailleurs le projet qu'ils n'arrêtaient pas de citer, qui est le projet du CN, ça n'a rien à voir avec le nouveau gouvernement, c'est les minières elles-mêmes qui n'aimaient pas le montage, il n'y avait pas de prévisibilité, et elles n'aimaient pas ce montage-là, et le Parti libéral n'avait prévu aucune alternative. Donc, nous, nous travaillons actuellement, parce que le chemin de fer sera l'épine dorsale ou même, j'oserais dire, la colonne vertébrale — parce que ça va lui ressembler un petit peu — du développement nordique.

Et nous sommes en train d'évaluer un modèle. Nous regardons ce qui se fait au Québec, ailleurs, mais un des modèles très intéressants est celui du port de Sept-Îles, qui est une infrastructure publique financée par les entreprises. Et les minières me disent qu'elles sont satisfaites de ce modèle-là, le port de Sept-Îles me dit qu'il est satisfait, la ville de Sept-Îles qu'elle est satisfaite. Donc, nous allons faire les choses autrement, et le meilleur exemple, je le dis, nous avons sauvé 125 millions avec la route des monts Otish.

La deuxième grande différence, c'est la question de la gouvernance. Au lieu d'avoir une structure comme eux le proposaient, le Parti libéral, d'une société, une société complètement à part, où ils dédoublaient ce qui se faisait déjà au sein du gouvernement, où... était une société, ce n'est pas moi qui le dit, une société des petits amis... Et ça, je réfère à l'émission d'*Enquête*, Pierre Coulombe, qui dit, concernant la société, du Parti libéral, du Plan Nord, il dit : «Là, je vais aller le voir "one-on-one". Jean — en parlant de Jean Charest, l'ancien chef du Parti libéral — regarde, ça fait 25 ans que tu dis que tu veux faire quelque chose, dis à ton ministre qu'il faut que ça se fasse.» Ça, c'est comme ça que ça se passait dans ce temps-là. Ça fait 25 ans qu'il me dit qu'il veut m'aider à quelque part. Et ensuite, ce qu'il dit aussi, il dit, concernant la société libérale du Plan Nord : «On va connaître le monde qui est là. Il va sûrement y avoir de nos chums qui vont être là.» Hein, c'était ça. Et une société qui allait gérer des milliards en infrastructures en pleine période de corruption et de collusion, où nous demandions une enquête publique sur la corruption, qui était refusée systématiquement par le Parti libéral, M. le Président, c'était extrêmement inquiétant.

Nous, ce que nous mettons en place, c'est une structure souple et efficace, le Secrétariat au développement nordique, comme nous avons un secrétariat aux affaires intergouvernementales ou comme nous avons un secrétariat aux affaires autochtones, et ce secrétariat va travailler à coordonner en complémentarité. Il ne dédoublera pas ce qui se fera, par exemple, aux Affaires municipales ou aux Transports, il va travailler en complémentarité. On va s'assurer que l'ensemble des projets vont respecter l'intégrité et la rigueur, M. le Président.

**Le Président (M. Reid) :** Merci, Mme la ministre. Je passe maintenant la parole, pour terminer ce bloc, au député de Saint-Maurice.

**M. Trudel :** Merci beaucoup, M. le Président. Vous savez, on discute, on échange avec les membres de l'opposition ici ce matin, M. le Président, on s'interpelle, mais j'ai le goût à ce moment-ci de m'adresser directement aux Québécois par le truchement de la caméra qui me regarde ici et qui me permet de leur parler directement dans leurs foyers. On doit se poser une question fondamentale ou quelques questions fondamentales ce matin ici, mais aussi depuis que le nouveau gouvernement a pris le pouvoir en septembre dernier. La question que les Québécois se posent chez eux, c'est : Quel avenir doit-on avoir... doit-on envisager pour le Québec? Quel avenir doit-on choisir pour les Québécoises et les Québécois? Est-ce qu'on va choisir encore de laisser nos ressources naturelles bénéficier aux étrangers ou est-ce qu'on va décider d'exploiter nous-mêmes et bénéficier pleinement de l'exploitation de ces ressources naturelles là?

Je regarde l'histoire de Shawinigan, ma belle ville dont j'ai l'honneur de représenter maintenant, et puis je dois rappeler aux citoyens du Québec entier cette histoire-là. Il faut comprendre que c'est une ville dont l'existence a été fondée, dont la fondation même a été rendue possible grâce à l'exploitation des ressources naturelles en 1901, en fait. C'est une ville qui bénéficiait de richesses fabuleuses, tant au niveau énergétique qu'au niveau forestier. C'est une ville qui a été développée grâce aux capitaux étrangers provenant des États-Unis, mais aussi de l'Europe. Je ne vous dirai pas qu'il y a un grand mal à ça. Par contre, pendant tout le XXe siècle, les profits ont été retournés là où les promoteurs

se trouvaient, principalement aux États-Unis et en Europe. Et qu'est-ce qui a resté par la suite aux gens de Shawinigan, aux gens de la Mauricie? Ma foi, très peu. Oui, mes ancêtres, mes parents, mes grands-parents, mes arrière-grands-parents ont bénéficié d'emplois bien rémunérés soit dans les entreprises qui exploitaient les ressources naturelles ou dans le secteur des services.

Par contre, quand les entreprises ont fermé leurs portes... Et ça, je rappellerai qu'on a perdu tout près de 15 000 emplois depuis 1970, où, une à une, les entreprises qui avaient été mises en place dans la première moitié du XXe siècle, à partir des années 1900 à 1910, mais aussi jusque dans les années 40, elles ont quitté, bien sûr souvent faisant beaucoup d'argent avec des innovations technologiques, des technologies de pointe à l'époque, mais les profits de ces entreprises-là, ultimement, ont été rapatriés, et avec juste raison, là, dans les familles des propriétaires, qui étaient souvent à l'étranger, et jamais qu'on n'aura développé une formule pour s'assurer qu'une partie de ces ressources-là allaient bénéficier à long terme aux gens de notre région, aux gens de Shawinigan et de toute la Mauricie. Les gens de La Tuque, les gens de Trois-Rivières vivent la même situation. Et ce qu'on a vu à partir des années 70, c'est que les entreprises ont rasé leurs bâtisses, nous ont laissé des trous, des plaies béantes dans le tissu urbain de Shawinigan, ils ont laissé des travailleurs sans emploi, des travailleurs sur le chômage avec des graves difficultés financières personnelles.

Et puis aujourd'hui on tente de se servir de l'exemple de régions qui étaient initialement un peu moins bien dotées de ressources naturelles, comme la Beauce, entre autres, pour se dire qu'on va tenter de développer l'entrepreneuriat pour reprendre le contrôle de notre économie et pour que notre économie et nos ressources puissent bénéficier, à moyen et long terme, non pas seulement juste aux travailleurs, mais à leurs enfants, aux générations futures. Et c'est un peu la question qu'on doit se poser : De quelle façon on s'assure que nos ressources naturelles sont exploitées par les Québécois, par les entreprises étrangères aussi, mais comment elles vont servir aux futures générations à court, moyen et à long terme?

Alors, je crois que, ce matin, on a ici deux visions qui s'affrontent : une vision de la part du gouvernement actuel, qui dit qu'on va tenter de travailler avec tous ceux qui veulent investir, exploiter les ressources naturelles, mais, en temps faste, on va s'assurer que ces entreprises-là vont verser des redevances pour que l'État québécois puisse, à son tour, venir investir et s'assurer qu'on ait une économie un peu plus juste un peu plus longtemps. On a une autre vision qui dit qu'on va favoriser le profit des entreprises privées et puis que, quand les entreprises auront fini de faire leurs profits, bien ils laisseront, comme à l'époque à Shawinigan, des trous, des travailleurs en chômage, des terrains contaminés et des désolations sociales. Je pense que c'est une question très fondamentale et ce sera aux citoyens de répondre.

**Le Président (M. Reid) :** Merci, M. le député de Saint-Maurice. Je passe maintenant la parole, pour un cinquième bloc, au député de Brome-Missisquoi. Oh! Pardon. Au député de Rivière-du-Loup—Témiscouata.

• (11 h 30) •

**M. D'Amour :** Merci beaucoup, M. le Président. Revenir pour ce présent bloc concernant le Plan Nord, le Plan Nord, ce grand projet de société qui a été proposé aux Québécois par l'ancien gouvernement. 80 milliards d'investissements publics et privés, la création de 20 000 emplois, la consolidation de 20 000 emplois sur les 25 prochaines années : c'était ça, le Plan Nord.

La réalité qui est devant nous, c'est que le gouvernement actuel n'y croit pas, au Plan Nord, soi-disant Le Nord pour tous, plutôt le Nord pour quelques-uns tel qu'on l'a vu la semaine dernière avec l'annonce. On a déplacé tout plein de monde dans un avion pour aller dans le Nord pour dire quoi finalement? Pour dire que le Plan Nord, qui devient Le Nord pour tous, finalement, que c'est moins de logements sociaux, moins de logements sociaux que ce qui avait été annoncé par l'ancien gouvernement, c'est moins au niveau de la protection de l'environnement.

Puis, à ce chapitre, ai-je besoin de souligner toute la confusion qui a habité et animé le gouvernement la semaine dernière? Le ministre de l'Environnement dit une chose, la première ministre en dit une autre; quant à la ministre des Ressources naturelles, elle est entre les deux, puis on ne sait plus trop ce qu'elle pense.

Finalement, qu'en est-il de la concertation avec la première nation, qu'en est-il de cette concertation? Elle n'existe plus. C'est un recul important au niveau de la représentation des communautés de la région du Nord. C'est ça, la vision de l'actuel gouvernement.

Puis lorsqu'il est question du Plan Nord, ça n'a pas que des répercussions dans le Nord. Vous savez, M. le Président, il y a des entreprises dans toutes les régions du Québec, dans la mienne particulièrement, qui attendaient de ce Plan Nord, qui avaient de l'espoir. Ça, c'est sans compter les jeunes qui, au niveau minier notamment, sont allés se chercher une formation, qui se sont préparés, des entreprises aussi qui se sont préparées à intervenir, à pouvoir travailler, qui, littéralement, aujourd'hui, sont déçus.

Et, pour en revenir très rapidement sur la question du Secrétariat au développement nordique, moi, je me souviens, pour avoir siégé pendant de longues heures à la commission qui a étudié le projet de loi sur les mines, je me souviens des discours des députés du Parti québécois à la Société de développement du Nord, leurs exigences en juin 2012. Ça ne fait pas un an, M. le Président. Ils ont répudié leurs propres discours. Ce qu'ils disaient en juin 2012 : «Qu'au moins quatre membres proviennent des communautés autochtones et inuites situées sur le territoire du Plan Nord afin que ces communautés participent pleinement au développement du territoire[...]».

«Qu'au moins huit membres résident sur le territoire du Plan Nord afin que les projets de la société reflètent véritablement des besoins des gens du Nord.» Et ils disaient toujours, en juin 2012 : «Que le conseil d'administration respecte la Loi sur la gouvernance des sociétés [...] particulièrement au niveau de l'indépendance des membres du conseil.

«Que le président-directeur général réside sur le territoire du Plan Nord afin que celui-ci connaisse les enjeux du territoire et de ses habitants.» Qu'est-ce qu'il reste de ce beau discours-là? Rien.

Et, finalement, on ajoutait ceci : «Il est inconcevable — c'est l'actuelle ministre des Ressources naturelles qui s'exprimait — que le dirigeant d'une société d'État dédiée au développement du Nord réside à Québec ou à Montréal.»

Le P.D.G. devait rester dans le Nord. Aujourd'hui, il n'y a même plus de société dans le Nord. Il y a le Secrétariat au développement nordique, basé peut-être sur le boulevard du Versant-Nord à Québec. À Québec. Qu'est-ce qu'il reste dans le Nord? Elle peut bien regarder son pupitre, la ministre, là, hein? Moi, je la regarde dans les yeux, là. Qu'est-ce qu'il reste de ça? Deux antennes. Des antennes, M. le Président. Des antennes. Hein? Qu'ont-ils dit, les députés du Nord, le député de René-Lévesque, Ungava, Duplessis? Où sont-ils? Eux qui cautionnaient cet engagement à l'époque, hein? Il fallait ça.

Ça, c'est un communiqué du Parti québécois, juin 2012, de la société pour laquelle on exigeait un président-directeur général sur place. Aujourd'hui, c'est un Secrétariat au développement nordique à Québec. On a tassé littéralement les acteurs locaux. Parce que le secrétariat, là, c'est cinq ou six députés du PQ qui auront la mainmise là-dessus. Les acteurs locaux, les élus régionaux n'ont même pas leur place. On les a tassés. On les a désavoués. On les a dépossédés de leur pouvoir. Il n'y a pas mieux que ces gens-là pour orchestrer le développement de leur propre territoire. C'est ça que le PQ a fait. Et c'est ça qu'on dénonce aujourd'hui. Ça fait partie de ce grand fiasco généralisé. Il ne reste plus rien de la société. Le Plan Nord, le gouvernement actuel n'y croit pas.

On a vu dans cette annonce des coupures en matière de logements sociaux. On va même jusqu'à s'attaquer aux plus vulnérables. Pourtant, les mêmes élus du même parti politique, hein, qui, sur toutes les tribunes, réclamaient des logements sociaux... On les avait mis en place. Alors, le Plan Nord, le gouvernement n'y croit pas. C'est la réalité. Les entreprises régionales sont pénalisées. Les acteurs locaux se font tasser. Puis, résultat en bout de piste, bien, on perd encore au niveau de l'emploi comme a perdu 30 000 jobs au Québec en février et en mars. Et ça n'a pas l'air à émouvoir personne au gouvernement. Nous, on va défendre les régions puis on va défendre les travailleurs. Vous pouvez en être certains.

**Le Président (M. Reid) :** Merci, M. le député de Rivière-du-Loup—Témiscouata. Je passe maintenant la parole à la ministre.

**Mme Ouellet :** Oui. Merci, M. le Président. En fait, le député de Rivière-du-Loup a raison. On n'y croit pas, au plan bar ouvert du Nord. Nous, ce qu'on veut, c'est de travailler avec les communautés locales. Et c'est ce que nous avons fait dès que nous sommes arrivés au pouvoir, M. le Président. Un des dossiers qui très rapidement a été réglé, qui a traîné, traîné, traîné sous l'ancien régime libéral... parce que le développement, là, du Nord doit aussi se faire avec les gens des communautés et pour les gens des communautés... Nous avons réglé le dossier du centre de services d'Hydro-Québec à Havre-Saint-Pierre. C'était une demande qu'ils faisaient depuis de nombreuses années. Et il était important pour ces gens-là que le développement qui se fasse chez eux puisse également bénéficier à la communauté.

Donc, très rapidement, nous avons réglé ce dossier-là, qui avait traîné pendant des années sous le régime libéral, M. le partenaire. Et nous travaillons en collaboration avec les acteurs locaux et régionaux. Nous travaillons en collaboration avec les gens des Premières Nations, et non pas de la première nation, comme le disait le député de Rivière-du-Loup, des Premières Nations. Et nous avons, dès... Dès le mois de décembre, j'ai participé, avec la première ministre et plusieurs autres ministres, à un grand rassemblement avec plusieurs gens... plusieurs intervenants des Premières Nations, et nous avons eu l'occasion d'échanger. Et, très clairement, dans le développement du Nord, nous allons continuer, mais de façon responsable, les différentes tables des partenaires. Nous l'avons annoncé. Et nous avons annoncé aussi que nous allons travailler, pas avec une société des petits amis, conseils d'administration des petits amis, non. Nous allons travailler avec un secrétariat au développement nordique qui ne dédoublera pas. Nous allons nous assurer que, dans l'octroi des contrats, il y a de la rigueur. Cette société-là devait gérer des milliards en construction, en pleine période de corruption et de collusion; nous avons maintenant les informations avec la commission Charbonneau, et ça a même été dit à l'émission d'*Enquête*.

Oui, nous voulons faire les choses autrement. Oui, nous voulons faire les choses autrement, nous allons les faire de façon responsable et nous allons développer le Nord. Et, oui, nous allons travailler avec les gens des régions. Nous avons annoncé trois antennes : une à Chibougamau, une à Baie-Comeau et une à Sept-Îles, des gens qui vont aller travailler en collaboration avec ce qui existe déjà de force vive dans les régions pour travailler sur ces projets-là. C'est comme ça que nous allons développer le Nord, et nous allons continuer.

Nous avons d'ailleurs fait des annonces très concrètes à Sept-Îles, 85 millions, et à Chibougamau, 20 millions, pour un total de 105 millions de dollars de projets qui vont aider les communautés qui subissent des croissances importantes reliées au développement nordique. L'ancien régime libéral avait abandonné les communautés nordiques. Nous, nous travaillons en collaboration avec les communautés nordiques et nous pensons que c'est important; c'est elles qui vivent ces développements-là, elles ont souvent des solutions très intéressantes à nous présenter. Donc, c'est comme ça que nous allons travailler le développement nordique.

Et nous avons aussi, M. le Président, annoncé... J'aimerais en profiter pour pouvoir parler un petit peu de l'éolien, parce qu'au lieu de nous donner une vision, là, à courte vue, nous nous sommes donné une vision jusqu'en 2024. Pourquoi 2024, M. le Président? Parce qu'en 2025 les nouveaux parcs d'éolien vont devoir être reconstruits. C'est une durée de vie de 20 ans. Et, ensuite, la boucle va se mettre à tourner ou, comme me disaient les gens de la place, les pales vont se mettre à tourner d'elles-mêmes pour les projets d'éolien.

Et donc nous avons annoncé un premier bloc de 800 MW, M. le Président, pour nous assurer de maintenir le secteur manufacturier au Québec. On parle de beaucoup d'emplois, près de 600 emplois dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie et près de 2 500 emplois à travers tout le Québec pour le secteur manufacturier. Nous fabriquons déjà des tours d'éolienne, nous fabriquons déjà des pales d'éolienne, M. le Président, et nous espérons attirer la fabrication de composantes stratégiques au Québec, parce qu'avec une vision 2024 nous serons la place au monde où il y aura le plus de prévisibilité sur l'éolien. Donc, c'est de cette façon-là que nous voulons travailler.

Nous savons à quel point ça a eu un impact structurant pour les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, tout le secteur manufacturier de l'éolien, et nous avons donc fait des blocs, un 450 MW qui sera par appel d'offres pour des projets communautaires et un 200 MW qui ira à Hydro-Québec Production. Donc, ça, c'est toute une nouveauté que nous avons mise en place. Hydro-Québec Production sera aussi maître d'oeuvre de projets d'éolien, et c'est un modèle d'affaires que nous allons suivre avec beaucoup d'intérêt pour le futur. Et il y aura également un 150 MW pour les trois communautés micmaques, et c'est important que les communautés autochtones soient également parties prenantes des retombées économiques reliées à l'éolien.

Donc, oui, nous travaillons en collaboration avec les différentes communautés, les communautés autochtones et les autres communautés du Québec, M. le Président.

### Conclusions

**Le Président (M. Reid) :** Merci, Mme la ministre. Nous allons passer maintenant — il reste 20 minutes — aux deux interventions de conclusion. Je vais commencer par vous donner la parole, Mme la ministre, pour une intervention de conclusion de 10 minutes maximum.

### Mme Martine Ouellet

**Mme Ouellet :** Oui. Merci, M. le Président. Je vais quand même me prendre une petite gorgée d'eau.

**Une voix :** Consentement.

**Le Président (M. Reid) :** Oui.

• (11 h 40) •

**Mme Ouellet :** Je suis contente que les gens d'en face donnent le consentement.

Donc, M. le Président, toute une interpellation sur la question des ressources naturelles, les ressources naturelles qui... et toute la gestion des mines au Québec. Et je peux vous dire qu'avec la nouvelle loi sur les mines que je vais déposer dans les prochains jours on va amener une stabilité donc au niveau de la garantie financière. Je le rappelle, nous avons mis en place un règlement qui fait en sorte que 100 % de la garantie financière sera mise en place dès l'exploitation d'une mine. Il ne sera plus possible d'avoir des sites miniers orphelins au Québec. Le régime libéral a été là pendant neuf ans et jamais ils ne l'ont corrigé. Nous, nous sommes arrivés en place et, dès le début de l'hiver, donc soit à quelques mois de notre arrivée au pouvoir, nous avons corrigé la situation, M. le Président.

Nous allons nous assurer aussi qu'il y ait des consultations publiques pour l'ensemble des projets miniers. Il était important d'établir un dialogue avec l'ensemble des communautés pour faire en sorte que les projets miniers soient des succès, M. le Président. Et ça, c'est appuyé par les gens de l'industrie.

Nous voulons aussi assurer plus de transformation au Québec. Nous croyons que la transformation peut créer de trois à quatre fois plus d'emplois que la simple extraction, et nous pouvons créer des secteurs de transformation qui vont vraiment avoir des valeurs ajoutées au Québec, particulièrement pour l'électrification des transports.

Et là, je vais faire un petit aparté, M. le Président, parce que l'électrification des transports, c'est tout un projet de société que nous voulons mettre en place. Nous avons, au Québec, une énergie renouvelable, une énergie verte provenant de l'eau, provenant du vent, M. le Président, une énergie qui émet très peu de gaz à effet de serre. Et, au Québec, ce sont les transports qui sont les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre : ils émettent 40 % des gaz à effet de serre du Québec. En faisant l'électrification des transports, nous allons diminuer les gaz à effet de serre, nous allons améliorer la qualité de l'air, mais, plus que ça, M. le Président, c'est tout un secteur de développement économique. Nous avons des entreprises émergentes au Québec dans les composantes électriques. Nous avons Bathium, qui fabrique des batteries électriques; nous avons TM4, qui fabrique un moteur électrique, un des meilleurs, sinon le meilleur moteur électrique au monde; nous avons Phostech, qui produit un matériau qui rentre dans la composition des batteries électriques; nous avons AddÉnergie, AddÉnergie, pour laquelle j'ai eu le plaisir d'aller faire une annonce ici même, à Québec, pour l'électrification des transports, qui va installer 100 nouvelles bornes de recharge, amenant le nombre de bornes de recharge à 250 — mais nous souhaitons accélérer le rythme — AddÉnergie, qui est une entreprise de Québec et qui travaille avec Gentec en fabrication de bornes électriques.

Donc, nous avons toute une série d'entreprises émergentes dans les composantes électriques. Nous pouvons utiliser et travailler en collaboration avec ces entreprises-là pour créer tout un nouveau secteur de développement économique qui nous permettra, au Québec, d'électrifier nos transports, transports individuels, oui, mais aussi les transports collectifs. Et, dans les transports collectifs, M. le Président, nous avons des entreprises qui fabriquent des autobus municipaux, pour ne pas la nommer, Novabus; nous avons des entreprises qui fabriquent des autobus scolaires, Autobus Lion; nous avons des entreprises qui fabriquent des wagons, Bombardier; Bombardier, aussi BPR Produits récréatifs, qui est dans l'électrification des transports pour les véhicules récréatifs.

Donc, nous avons plusieurs entreprises sur lesquelles nous pouvons miser pour électrifier nos transports au Québec, M. le Président. Et la beauté de la chose, c'est que ce ne sera pas utilisé seulement que pour le Québec, ça va être également possible de l'exporter, parce qu'il n'y a pas qu'au Québec que nous souhaitons l'électrification des transports et qu'il y a des avantages, c'est à travers le monde.

Donc, nous avons là l'occasion, mais ça prend une volonté politique forte, et nous l'avons, M. le Président. Et c'est vraiment vers cet objectif-là... qui va nous permettre d'allier, et c'est possible de le faire, d'allier développement

économique et respect de l'environnement. Donc, pour vous dire, tout un secteur, lorsque je parlais de transformation — je reviens donc à ma loi sur les mines — il peut y avoir tout un secteur qui relie les mines à l'électrification des transports au Québec.

Nous voulons aussi plus de transparence avec la nouvelle loi sur les mines. La transparence, pourquoi? Parce que la transparence, c'est l'élément essentiel pour créer un climat de confiance entre les citoyens et l'industrie, transparence au niveau du nombre de tonnage extrait des mines du Québec, au niveau des redevances. C'est important, M. le Président, et nous souhaitons une meilleure concertation dans l'ensemble, de meilleures normes de protection de l'environnement. Donc, il y aura donc une nouvelle loi sur les mines.

Nous avons eu l'occasion de travailler également sur un projet de loi, projet de loi n° 7 sur la forêt, pour la mise en oeuvre du nouveau régime forestier avec des mesures de transition pour assurer une mise en oeuvre et un atterrissage en douceur. Nous avons mis en place la Charte du bois pour augmenter la construction en bois au Québec. Et, encore là, nous allions développement économique d'entreprises du Québec avec des matériaux du Québec provenant de nos ressources naturelles avec des valeurs ajoutées importantes au respect de l'environnement, M. le Président. Nous avons fait des annonces sur l'éolien, l'éolien, qui est une forme d'énergie qui est la meilleure complémentarité avec l'hydroélectricité, une forme d'énergie verte qui, encore là, permet de créer des emplois dans les régions du Québec, tout en ayant un impact positif sur l'environnement, M. le Président. Donc, nous avons pris des décisions, des décisions importantes, des décisions responsables pour favoriser le développement économique au Québec et pour un meilleur lien avec l'environnement, et c'est dans cette optique-là que nous allons continuer.

J'ai eu aussi l'occasion de faire plusieurs annonces reliées à l'efficacité énergétique. L'efficacité énergétique sera également un élément très important de la future politique énergétique. D'ailleurs, il y aura des consultations, dans l'ensemble des régions, sur cette future politique énergétique là. J'ai eu l'occasion de faire une annonce, le 8 avril, aux coops serres Belle-de-jour, donc une aide financière de 1 million de dollars pour un projet de 2 millions de dollars, qui permet de maintenir 55 emplois, qui permet de diminuer de 40 tonnes les émissions de gaz à effet de serre, soit l'équivalent de 156 véhicules, M. le Président.

Une annonce avec la compagnie Résolu pour une conversion vers une forme d'énergie moins polluante, donc du mazout au gaz naturel, donc un investissement de 2,9 millions de dollars pour un projet de 11 millions de dollars... Donc, encore là, on parle d'un maintien de 106 emplois, une diminution de 17 000 tonnes de gaz à effet de serre, M. le Président, l'équivalent de 5 000 véhicules. J'ai également eu l'occasion de faire une annonce pour La Coopérative forestière de Girardville, CFG, qui a fait un projet d'efficacité énergétique pour lequel nous avons investi 146 000 \$ sur un projet de 290 000 \$, donc qui a permis d'économiser 20 000 litres de mazout, M. le Président, donc des émissions de gaz à effet de serre équivalentes. Des annonces aussi chez F.F. Soucy — j'espère que le député de Rivière-du-Loup était content — un investissement de 720 000 \$ pour un projet de 1 million de dollars et donc 200 emplois à cette usine de pâtes et papiers et qui a permis de réduire de 7 509 tonnes de gaz à effet de serre et... soit l'équivalent de 2 220 véhicules et une annonce également à Viandes DuBreton, une entreprise de transformation, une aide financière de 1,5 million de dollars sur un projet de 3,6 millions de dollars. Viandes DuBreton emploie 550 emplois... qui a permis de réduire de 3 917 tonnes de gaz à effet de serre, soit l'équivalent de 1 155 véhicules, M. le Président.

Donc, très clairement, nous allons laisser une place importante à l'efficacité énergétique. Et on le voit, avec les exemples que je viens de mentionner, que l'efficacité énergétique est encore là un autre moyen d'allier développement économique... développement économique des entreprises du Québec... ce sont des emplois à travers tout le Québec. Les projets d'efficacité énergétique permettent de structurer les entreprises qui adhèrent à ces programmes-là, permettent de diminuer leurs coûts et permettent de développer une expertise en plus au Québec en efficacité énergétique, une expertise qui est exportable et permet de répondre à une diminution des gaz à effet de serre, un objectif où le Québec veut être leader au niveau mondial.

Donc, M. le Président, nous allons continuer à travailler dans ce sens-là, qui permet d'allier développement économique et respect de l'environnement, tout en étant en concertation avec l'ensemble des communautés. Nous voulons être un gouvernement responsable, un gouvernement de dialogue, qui va travailler en concertation avec l'ensemble des communautés à faire arriver des projets économiques.

Et nous allons travailler à rassembler les Québécois et les Québécoises plutôt que de les diviser, comme l'a fait l'ancien gouvernement sur nombre de dossiers. Et je crois que c'est la formule gagnante pour que le Québec puisse se développer tant au niveau de l'identité, au niveau de l'environnement, qu'au niveau économique, parce qu'ensemble, M. le Président, on est capables de grandes choses. Le Québec a réussi à réaliser, au cours des années, des projets extraordinaires. Le Québec réussit, au cours des années, à se démarquer au niveau international avec des entreprises d'envergure internationale, comme Bombardier, comme Hydro-Québec, comme le Cirque du Soleil, dans les différents domaines.

M. le Président, le Québec est capable. Le Québec est capable de grandes choses. Et moi, M. le Président, j'ai bien hâte au jour où nous serons indépendants, où nous serons un pays, où nous serons capables d'aller au niveau international défendre nos propres intérêts, défendre de notre propre voix, d'aller parler de notre propre voix dans les forums internationaux, les forums internationaux sur la diminution des gaz à effet de serre. Actuellement, c'est le gouvernement Harper qui parle en notre nom, et moi, j'ai bien hâte, M. le Président, que le Québec soit capable de parler en son propre nom. Je crois qu'on va être tous gagnants, M. le Président.

• (11 h 50) •

**Le Président (M. Reid) :** Merci, Mme la ministre. Je passe maintenant, pour l'intervention... son intervention de conclusion, la parole au député de Brome-Missisquoi.

**M. Pierre Paradis**

**M. Paradis :** Oui, M. le Président. Je ne pense pas qu'après avoir entendu la ministre ce matin l'éditorialiste du journal *La Presse* change son titre. Quand on veut faire de l'aveuglement volontaire, on ne constate pas la situation dans laquelle on a placé son gouvernement, dans laquelle on a placé le Québec, dans laquelle on a placé les travailleurs en région. La responsabilité du ministère des Ressources naturelles, c'est le principal moteur de développement économique des régions du Québec dans le domaine minier, forestier, de toutes sortes d'énergies.

Qu'est-ce qui est arrivé au cours des huit derniers mois? Vous aviez toutes les solutions quand vous étiez dans l'opposition. On vous a donné les rênes du pouvoir. Au moment de votre assermentation, Mme la première ministre vous a donné des missions à accomplir. Vous reprendrez chacune des missions qu'elle vous a confiées et vous allez écrire à côté : fiasco, échec. Et ça, ça place votre gouvernement dans l'embarras. Et, comme l'a mentionné Alain Dubuc, c'est le pire fiasco que le gouvernement ait connu en matière politique et économique, et vous en êtes responsable et vous êtes morte de rire. Moi, je ne suis pas mort de rire quand les gens en région perdent leurs emplois, quand le Québec vit du désinvestissement.

M. le Président, on pourrait peut-être aider la ministre si elle le voulait. Si elle constatait, là, qu'il y a un fiasco, on pourrait peut-être lui dire : Retournez donc aux Finances, là, retournez au Trésor. Ça n'a pas de bon sens de couper le ministère de 22,1 %. Ça n'a pas de bon sens d'enlever ça aux travailleurs forestiers. Ça n'a pas de bon sens, enlever ça au développement énergétique puis au développement minier du Québec. Il n'y a pas un autre ministre qui s'est autant écrasé devant le ministre des Finances, avec des conséquences désastreuses pour l'ensemble des régions du Québec et ses travailleurs.

Si vous aviez, autour de vous... Puis je peux peut-être vous donner un deuxième conseil : entourez-vous de bons conseillers. Ce n'est pas pour rien que votre chef de cabinet a choisi de quitter le navire. Ce n'est pas pour rien que votre sous-ministre en titre a choisi de quitter le navire. Ce n'est pas pour rien que votre attachée de presse s'est en allée chez votre collègue de Joliette. Ce ne sont pas des gens incompétents, là. Ils ont tous trouvé des meilleurs emplois après vous avoir quittée. Mais qu'est-ce qui ne fonctionne pas dans votre cabinet? Si vous continuez à opérer seule... Oui, M. le Président. Si elle continue à opérer seule, elle va continuer sur un mauvais tracé.

Troisième élément, M. le Président : Êtes-vous capable de renforcer ce ministère-là? Moi, je sais que vous avez une politique énergétique en voie d'élaboration. Mais ce qui m'inquiète, c'est que vous n'avez pas fait confiance à ce qui restait de votre entourage, vous n'avez pas fait confiance à votre ministère, vous êtes allée à l'extérieur donner des petits contrats à on ne sait pas trop qui, mais ça a fait l'objet de reportages dans les journaux. Oui, M. le Président, elle en a donné, des petits contrats, pour faire la politique du ministère. Imaginez-vous comment les fonctionnaires à l'intérieur du ministère se sentent désavoués, se sentent découragés par quelqu'un qui ne leur fait absolument pas confiance, au point d'aller, M. le Président, à l'extérieur donner des contrats.

Ça va tellement bien à son ministère, ça va tellement bien à son ministère, M. le Président, que la première ministre...

**Une voix :** ...question de règlement.

**M. Paradis :** Non, je m'excuse, on n'en prend pas à ce moment-ci.

**Le Président (M. Reid) :** Oui, oui, allez-y.

**M. McKay :** Il prête des intentions à la ministre.

**Le Président (M. Reid) :** Je ne vois pas ça, M. le député. Je ne vais pas interrompre. Il reste à peine quelques minutes. On ne peut pas prolonger au-delà de midi. Alors, continuez, monsieur. Continuez, M. le député.

**M. Paradis :** Ça va. Ce que je dis, je le dis en fonction du règlement. Je sais que c'est déplaisant pour l'autre côté, là, mais c'est la vérité, M. le Président. Ce que la première ministre a fait, un des premiers gestes, M. le Président, c'est de lui enlever le dossier des pipelines, parce qu'elle était contre ça, que le pétrole de l'Ouest... parce que, quand tu es séparatiste, c'est dur de dire oui au pétrole de l'ouest, là. Elle s'est accaparée du dossier puis elle le gère avec la première ministre de l'Alberta puis le premier ministre du Nouveau-Brunswick. Ça, c'est la première chose qui a été faite.

Deuxième élément : Qu'est-ce qui est arrivé dans le dossier des redevances minières pour lesquelles vous vous étiez battue corps et âme quand vous étiez dans l'opposition? La première ministre l'a retiré, M. le Président. La première ministre vous a retiré ce dossier-là pour le confier au ministre des Finances. Qu'est-ce que c'est qui est arrivé par la suite avec Hydro-Québec? Quand, à Hydro-Québec, la première ministre s'entend avec Pierre Karl Péladeau, quand la première ministre s'entend avec Pierre Karl Péladeau, Pierre Karl Péladeau, il appelle, M. le Président — vous le savez très bien — non pas la ministre des Ressources naturelles, il appelle au bunker, au bureau de la première ministre.

Et là, tantôt, j'écoutais la ministre dans une envolée oratoire sur l'électrification des véhicules au Québec. Mais où était-elle vendredi de la semaine passée? Était-elle déjà rendue sur la Côte-Nord en train d'organiser son agenda avec Rambo? Vendredi passé, la première ministre vous a enlevé cette responsabilité-là.

**Une voix :** ...

**M. Paradis :** Non, non, il y a un communiqué de presse à cet effet -là.

**M. McKay** : Faites donc appliquer les règlements, s'il vous plaît, là.

**Le Président (M. Reid)** : Écoutez...

**M. Paradis** : M. le Président...

**Le Président (M. Reid)** : M. le député, je vous demanderais d'être prudent dans votre... d'intervention, et je vais vous demander de continuer, parce qu'il ne reste pas beaucoup de temps.

**M. Paradis** : C'est la première ministre, ce n'est pas moi qui a pris cette décision-là.

**Le Président (M. Reid)** : Non, mais la référence à un personnage comme vous avez mentionné...

**M. Paradis** : O.K. Bien, madame la...

**Le Président (M. Reid)** : ...je pense qu'on peut passer par-dessus ça et concentrez-vous sur le...

**M. Paradis** : Rambo? Il a été mentionné bien des fois ici, puis ça a toujours été jugé parlementaire, M. le Président.

**Le Président (M. Reid)** : Mais ne perdez pas votre temps, M. le député.

**M. Paradis** : Non, je ne veux pas perdre mon temps.

**Le Président (M. Reid)** : Allez-y, allez-y avec le temps qu'il vous reste.

**M. Paradis** : L'électrification. Vendredi passé, elle se fait enlever le dossier. Et vous savez ce que son successeur dit? Il s'agit de l'ancien ministre, là, du ministre démissionnaire de l'environnement, le député de Sainte-Marie—Saint-Jacques. Je le cite au texte dans *Le Devoir* du 10 de mai : «C'est un "honneur" d'être "le premier élu de l'histoire du Québec responsable de l'électrification des transports"[...]. Il soutient également qu'il est le premier élu québécois à brancher son véhicule à l'Assemblée nationale.»

Ce qu'il dit, finalement, c'est : Elle m'a donné le dossier parce que personne ne s'en occupait. Puis là on entend la ministre aujourd'hui nous vanter tout ce qu'elle aurait fait, parce que la première ministre, elle, a jugé que vous ne l'aviez pas fait comme il faut. C'est ça qui est arrivé, M. le Président.

Ça va tellement bien qu'on s'attend, dans le début d'un gouvernement...

**Une voix** : ...

**Une voix** : Est-ce que c'est une question de règlement?

**Le Président (M. Reid)** : Écoutez, c'est une question de règlement... Ce n'est pas... les jeunes, ça n'a rien à voir avec le règlement. Je vous arrête parce qu'on a jusqu'à midi, sans faute, et je préserve le droit de parole du député, O.K.?

**Une voix** : ...

**Le Président (M. Reid)** : Oui. Oui.

**Mme Ouellet** : ...article 35, M. le Président. Là, vous l'avez laissé aller beaucoup, beaucoup, là. Il n'arrête pas de prêter des intentions tant à moi-même qu'à la première ministre. Donc là, il faudrait...

**Le Président (M. Reid)** : Je ne suis pas d'accord avec votre interprétation...

**Mme Ouellet** : ...il faudrait qu'il soit plus prudent.

**Le Président (M. Reid)** : ...et je donne la parole au député. Et je ne vais pas faire arrêter son temps de parole pour des questions de règlement qui n'en sont pas. M. le député.

**M. Paradis** : L'oléoduc, ce n'est plus vous autres, ce n'est plus vous qui avez ça, l'électrification des véhicules, vous ne l'avez plus. Hydro...

**Une voix** : ...

**M. Paradis** : Oui, M. le Président. Hydro-Québec, là, Pierre Karl Péladeau, il ne perdra pas son temps à appeler un ancien employé d'Hydro-Québec, là. Ce sont tous des dossiers qui lui ont échappé. Puis les minières, tout le monde sait comment ce dossier-là lui a échappé également.

Mais là le problème est encore plus grave, M. le Président, parce qu'habituellement, dans le début d'un gouvernement, les gens qui ont des idées, qui ont des projets, qui veulent créer de l'emploi, qui veulent développer de l'économie, ils s'inscrivent au Registre des lobbyistes, puis ils vont voir le gouvernement, puis ils disent au gouvernement : On va créer de l'emploi puis on va partager ensemble un élan pour créer de l'emploi dans nos régions.

Vous savez ce qui arrive présentement? Au lieu de créer de l'emploi, là, on a sept collectivités, dans le cadre des minicentrales, des villes comme La Tuque, entre autres, qui se déclarent tellement insatisfaits du gouvernement, qui n'ont pas possibilité d'avoir de rencontre avec la ministre, qu'ils menacent de poursuivre le gouvernement. On a des compagnies qui sont... au lieu d'être au Registre des lobbyistes en train d'embarquer le gouvernement dans leur aventure, ils sont au palais de justice en train de prendre des poursuites contre le gouvernement.

**Une voix :** ...

**Le Président (M. Reid) :** Question de règlement? Ça finit à midi sans faute.

**M. Trudel :** Combien de temps qu'il reste?

**Le Président (M. Reid) :** Bien, il reste deux minutes.

**M. Trudel :** Deux minutes.

**Le Président (M. Reid) :** Trois minutes.

**M. Paradis :** Mon bon ami, le député de Saint-Maurice...

**Le Président (M. Reid) :** Ça finit à midi sans faute.

**M. Paradis :** ...je pense qu'on va se cotiser puis qu'on va lui acheter une montre, ça va éviter de perdre du temps.

**Le Président (M. Reid) :** M. le député, continuez et adressez-vous à la présidence, s'il vous plaît.

**M. Paradis :** Oui, M. le Président. Dans ce cadre-là, M. le Président, ce qu'on recommande à la ministre, c'est d'obtenir l'appui de l'ensemble des partis politiques — on est dans le cadre d'un gouvernement minoritaire — de retourner aux Finances, de retourner au Trésor puis de prendre pas plus que les autres comme baisse, là, de budget comme telle. On va garder l'équilibre budgétaire, mais en équité puis en justice pour les travailleurs des régions. Ce qu'on lui recommande, c'est de s'entourer de personnes qui vont être capables de vivre avec ses qualités personnelles. Puis ce qu'on lui recommande, c'est de reconvaincre la première ministre de reprononcer le discours qu'elle a prononcé quand elle l'a assermentée il y a huit mois, en disant : Vous êtes responsable de l'électrification, vous êtes responsable des pipelines, vous êtes responsable des tarifs. Vous êtes responsable de tout ce qui bouge à l'énergie parce que vous avez du leadership. Il vous arrive exactement le contraire. Et vous ne vous en sortirez pas parce que vous avez une politique de moratoire et de recul.

Ce n'est pas ça, une politique de développement économique responsable et durable du Québec. Vous voulez bâtir un Québec plus fort? Associez-vous aux autres formations politiques. La CAQ vous a émis des idées, ils n'ont même pas obtenu de réponse à leurs questions. Dans le domaine du bois, vous nous parlez d'une structure... d'une charte du bois avec une structure pour un programme d'infrastructure qui a été abandonné.

M. le Président, ces débats-là sont faits pour qu'on prenne conscience collectivement qu'il y a un problème. À partir du moment où la ministre pense qu'il n'y a pas de problème, à partir du moment où la ministre pense qu'elle est sur la bonne route, à partir du moment où la ministre vient ici pour nous parler de séparation puis d'indépendance, puis de SPQ Libre plutôt...

• (12 heures) •

**Une voix :** ...

**Le Président (M. Reid) :** Oui. Monsieur...

**M. Paradis :** ...que de nous parler...

**Une voix :** ...

**Le Président (M. Reid) :** M. le député.

**M. Paradis :** ... de développement des ressources naturelles...

**Le Président (M. Reid) :** M. le député, je vais... j'ai une demande de question de règlement.

**M. Trudel :** Oui, effectivement. Bien là, vous avez dit tantôt qu'il était midi...

**Le Président (M. Reid) :** Quel numéro? Quel numéro d'article?

**M. Trudel :** Mais c'est toujours, c'est... Bien, je vous demande juste d'appliquer le temps, le temps prévu. Il est midi, c'est inscrit.

**Le Président (M. Reid) :** Bien, là, monsieur, vous mangez le temps actuellement. C'est marqué 1 min 18 s, on doit interrompre à midi.

**M. Trudel :** ...

**Le Président (M. Reid) :** Il est midi.

**M. Trudel :** ...

**Le Président (M. Reid) :** Oui. Alors, je vous donne quelques secondes pour terminer rapidement, M. le député.

**M. Paradis :** ...absolument pas à mon bon ami le député de Saint-Maurice, qui a passé la journée à lire des textes préparés par des fonctionnaires pour essayer de prendre le message de Québec...

**Le Président (M. Reid) :** On termine, M. le député.

**M. Paradis :** ...puis le rentrer dans la gorge de ses électeurs plutôt que de prendre le message de ses électeurs...

**Le Président (M. Reid) :** C'est terminé. C'est terminé. Alors, on arrête le...

Alors, la commission a terminé son mandat du jour, et j'ajourne les travaux jusqu'au mardi 21 mai à 17 heures. Et je lève la séance. Merci.

*(Fin de la séance à 12 h 1)*